



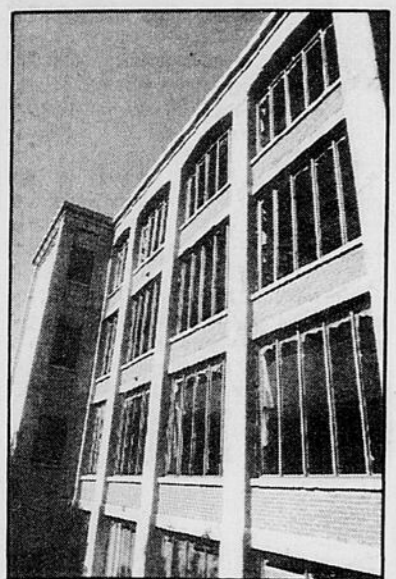
La course vers le championnat

CARDS: 10
EXPOS: 3

5 PARTIES DE LA TÊTE

SHERBROOKE A3

Un sauvetage qui soulève des questions à l'ex-Kayser

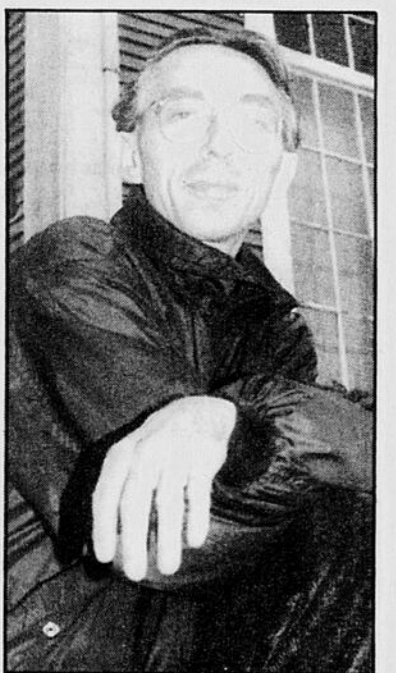


HYDRO-MAGOG A5

Un poste de 8,3 millions \$ sera construit

LES ARTS B4

Le Prix Québec-Wallonie-Bruxelles à Richard Desjardins



DOSSIER A6

Les cambriolages à Sherbrooke, un véritable fléau



MÉTÉO A2

(254^e jour de l'année)

Pluie: 23 à 12 C
Lever du soleil: 6h20
Coucher du soleil: 19h08
Demain: nuages et soleil

La Ville de Sherbrooke dans le rouge

□ Un déficit de 1,7 million à combler

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Signe des temps: la récession frappe même la Ville de Sherbrooke, forcée de s'imposer une série de mesures de redressement afin d'éviter un déficit anticipé de 1,7 million \$ pour l'année 1992.

Le maire Paul Gervais justifie cette situation par un manque à gagner de 500 000 \$ en revenus de taxe d'affaires, conjugué à une sortie de fonds de près de 900 000 \$ à la suite des sentences arbitrales des policiers et pompiers, au printemps, pour les années 1990 et 1991.

La baisse de l'activité économique a aussi entraîné une diminution des travaux d'immobilisations.

L'état des recettes et dépenses déposé au conseil municipal démontre que «au 30 juin, on se dirigeait vers un déficit anticipé de 1,7 million \$ à la fin de l'année, sauf qu'il faut dire que la récession frappe dur», explique le maire Gervais.

Le rapport financier, dont les élus ont pris connaissance en début de semaine, démontre globalement des recettes supérieures de 498 000 \$ aux prévisions, mais un trou de 2,2 million \$ au chapitre des dépenses, pour un excédent des dépenses de 1,7 million \$.

M. Gervais convient du sérieux de la situation mais se fait rassurant: «Il n'y aura pas de taxe spéciale et pas de déficit au 31 décembre, on va boucler le budget de façon non déficitaire», affirme-t-il.

Comment?

Un train de mesures devrait permettre, dit-il, de combler ce déficit anticipé.

Tous les directeurs de service ont été avisés de réduire leurs dépenses. Une liste des mesures précises sera d'ailleurs remise aux élus la semaine prochaine.

Le maire de Sherbrooke explique qu'une somme de 1,1 million \$ sera récupérée d'ici le 31 décembre prochain au seul service de la planification et des travaux publics.

Certains projets prévus en 1992, comme des passages piétonniers, seront reportés à 1993, tandis que des achats d'immobilisations que la

ville prévoyait payer comptant le seront par règlement d'emprunt.

«De façon générale, ça n'affectera pas la population», soutient le maire de Sherbrooke.

Sur 175 millions \$

Ce dernier signale que la somme de 1,1 million \$ représente «même pas un pour cent sur un budget de 175 millions \$».

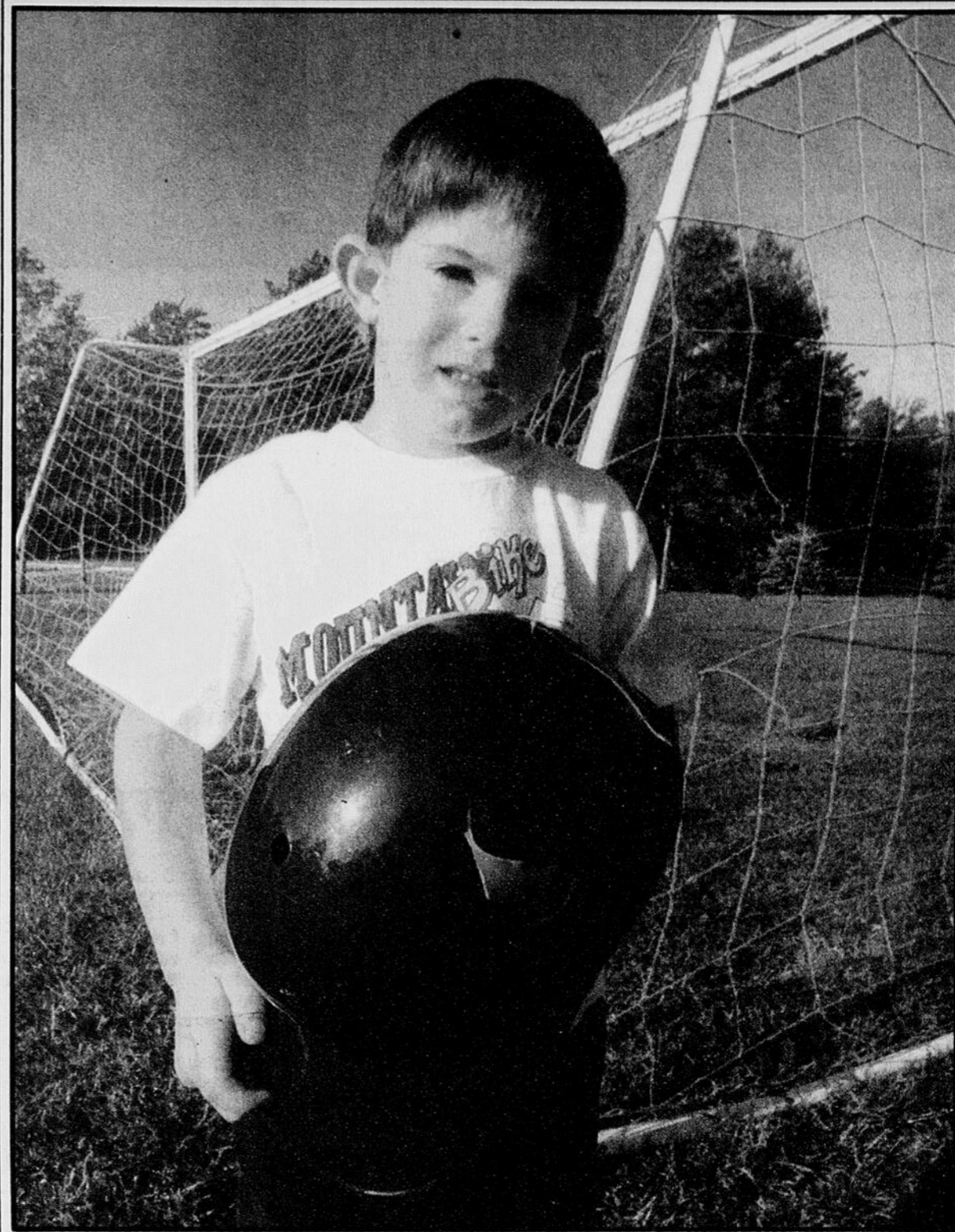
De plus, précise-t-il, des projets importants comme les pistes cyclables ne sont pas remis en question, du moins pas cette année.

Une autre tranche de 100 000 \$ sera par ailleurs récupérée dans l'ensemble des services administratifs.

«On prévoyait aussi un manque à gagner de 350 000 \$ dans les revenus d'Hydro-Sherbrooke, mais on va finalement les avoir», signale en outre M. Gervais.

(Voir ROUGE en page A2)

ASSOMMÉ PAR UN BUT DE SOCCER



Mathieu Lacoste, 5 ans, l'a somme toute échappé belle: une fracture de la clavicule et... une imposante bosse sur la tête. Ce sont là les conséquences de la chute d'un but de soccer mal arrimé, au parc Chauveau à Sherbrooke, qui remet en question la sécurité dans les aires de jeu de la ville. Heureusement que le garçonnet portait son casque protecteur qui, lui, est maintenant hors d'usage. UN REPORTAGE EN PAGE A3

Canadien International accepte le mariage de raison avec Air Canada

Calgary (PC)

PWA a annoncé, hier, la fusion de sa filiale Canadien International avec Air Canada.

«C'est l'une des décisions les plus difficiles que j'aie eu à prendre, a déclaré le président de PWA, Rhys Eyton. Mais il arrive un moment où il faut regarder le compte de banque. Canadien ne pouvait pas se permettre de continuer à perdre de l'argent.»

M. Eyton a précisé que Canadien perdait 700 000 \$ par jour.

«Il faut maintenant tourner notre attention au renforcement de

Canadien et Air Canada, afin d'en faire un compétiteur mondial puissant», a-t-il dit.

Les deux compagnies vont fonctionner comme des entités distinctes, à l'intérieur d'un holding. Canadien va conserver son siège social à Calgary et Air Canada à Montréal.

Les deux compagnies vont déléguer un nombre égal de représentants au conseil d'administration de la société de gestion. Les actionnaires vont recevoir une action ordinaire du nouveau holding pour chaque action ordinaire qu'ils détiennent dans l'une ou l'autre des compagnies.

Les liaisons internationales qui se dédoublent seront éliminées et des ajustements seront apportés aux liaisons intérieures.

C'est en juillet dernier que PWA a fait savoir que des négociations de fusion se poursuivaient avec Air Canada, après la rupture de négociations avec American Airlines, qui aurait acheté des intérêts de 250 millions \$ dans PWA.

Puis il y a eu l'offre des employés de Canadien d'investir eux-mêmes dans la compagnie, pour éviter la fusion avec Air Canada. Une fusion qui, selon eux, causera la perte de 10 000 emplois, surtout du côté de Canadien.

En vertu du projet des employés, ils auraient acheté 20 pour cent de Canadien en se faisant prêter de 5 à 9 pour cent de leur salaire pendant trois ans.

Une somme additionnelle de 100 millions \$ aurait été fournie par une émission d'actions et les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba auraient garanti le financement provisoire pendant les négociations avec American Airlines.

Ce plan a été refusé, a expliqué M. Eyton.

Et les tarifs? — C10

La même question d'un océan à l'autre

Norman DELISLE Québec (PC)

Les Québécois répondront le 26 octobre à la même question que celle posée aux autres Canadiens: «Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992?»

Ainsi en a décidé le gouvernement du Québec. Le premier ministre Robert Bourassa a en effet déposé hier à l'Assemblée nationale un texte de question référendaire identique à celui mis de l'avant par le gouvernement canadien.

En lançant le débat référendaire, tant M. Bourassa que le chef de l'opposition Jacques Parizeau ont utilisé un langage sobre et calme

qui contrastait avec le ton hargneux utilisé par les deux clans au cours des récents jours.

Dans son discours de 39 minutes, M. Bourassa a vanté le texte de l'entente qu'il avait négociée le 28 août dernier avec ses homologues des autres provinces et les représentants autochtones.

Il a lancé un appel à la prudence, signalant que c'est cette voie que les Québécois avaient toujours choisie quand ils devaient prendre des décisions concernant leur avenir.

Mais son vis-à-vis Jacques Parizeau a soutenu au contraire que l'intérêt des Québécois exigeait qu'on rejette une entente qui ne fait que constitutionnaliser les chicanes et les différends entre gouvernements.

Démission surprise: Getty s'en va (B1)

Une page complète sur le débat (C8)

Éditorial: L'autre côté du référendum (A10)



La bonne nouvelle

Les étudiants les plus forts

Les nouveaux étudiants de l'Université de Sherbrooke sont arrivés au premier rang, au Québec, à l'examen de français du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, avec un taux de réussite de 65,8 pour cent.

DÉTAILS EN PAGE A7

FOIRE DU LIVRE USAGÉ DU CLUB ROTARY

Carrefour de l'Estrle — Mail Sears Du 10 au 12 septembre 1992

EMPLOIS DU JOUR

Couturier/ère

Code prof.: 8563 #2726633
Lieu: Lennoxville
Exigences: expérience en couture, dans le rembourrage de meubles/ Capable de faire fonctionner machine à coudre industrielle à 1 aiguille / Salaire: 6,35\$/heure ou plus selon expérience.
Fonctions: faire fonctionner machine à coudre à 1 aiguille pour rembourrage de meubles / Coudre coussins.

Rembourseur/euse

Code prof.: 8562 #2726622
Lieu: Lennoxville
Exigences: expérience dans le rembourrage de meubles / savoir manipuler brocheuse (tackeuse) Salaire: 6,35\$/heure ou plus selon exp.
Fonctions: rembourrer coussins / coller dacron. polyester.

Débosselleur/euse

Code prof.: 8581 #2719983
Lieu: Lennoxville
Exigences: expérience minimum dans débousselage avec carte. Salaire: selon la carte
Fonctions: débosser automobiles

Pressier/ère (imprimerie)

Code prof.: 9512 #2713967
Lieu: Sherbrooke
Exigences: 5 ans, exp. min. comme pressier/connaissance utilisation «Masters» de papier. Salaire: 9,00\$ à 10,00\$/h selon exp.
Fonctions: faire fonctionner Multilith 1250 (2 têtes à chaîne 11x17)/Duetto (1 couleur 11x17) Heidelberg (11x15)/ nettoyage et entretien.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur les tableaux d'affichage ou tel. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

ROUGE: suite de UNE

«Il ne faut pas paniquer, on va budgéter l'année, mais il reste que la récession nous affecte», fait remarquer le maire.

Dans pareil contexte, la Ville de Sherbrooke ne devrait pas réaliser de surplus en 1992. «Je ne le crois pas», convient le maire.

L'an dernier, la Ville avait affiché un surplus de 828 000 \$. Le surplus accumulé se chiffre à 2,5 millions \$.

LOTTO 6/49

5 - 10 - 31 - 35
37 - 41 (20)

L'EXTRA

5 4 3 0 7 6

LA QUOTIDIENNE

0 4 2 - 3 6 9 2

Rhéaume condamné à 12 ans de prison pour avoir tué son épouse

Gérald PRINCE Drummondville

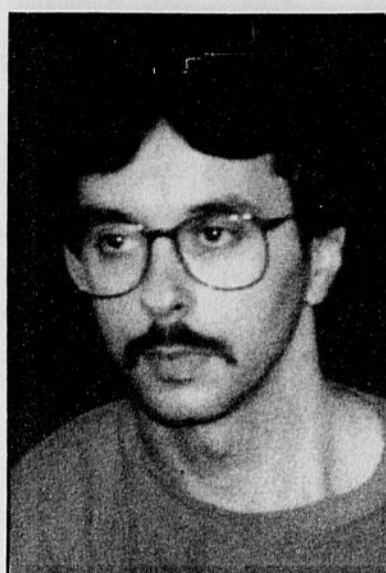
Pour avoir étranglé son épouse, Carole Rajotte, âgée de 37 ans, le 18 juillet dernier, Yvan Rhéaume, âgé de 32 ans, a été condamné hier à 12 ans de pénitence.

«La peine est sévère, non pas seulement pour l'accusé, mais pour d'autres qui auraient la tentation de suivre la même voie: la vie humaine est trop importante pour être sacrifiée», a mentionné le juge Gilles Gagnon au moment de rendre justice.

Le magistrat s'est rendu à la suggestion commune des deux procureurs pour une sentence de 12 ans, en déclarant qu'elle ne lui apparaissait pas déraisonnable. Pour le juge, Yvan Rhéaume est un homme jeune, sans dossier judiciaire, qui n'a pas prémédité son geste, et qui a plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire dès qu'il en a eu la possibilité, de façon à éviter de longs et coûteux procès à la société.

La première accusation déposée contre lui en était une de meurtre au second degré, mais la Couronne, hier matin, à l'ouverture des Assises, en a présenté une autre, moins grave, d'homicide involontaire coupable (manslaughter).

Par contre, son geste est très grave, continue le juge Gagnon: de



Yvan Rhéaume

plus, quand il a été cerné une première fois par la police, il s'est sauvé. Le critère d'exemplarité doit primer sur les autres, mentionne le juge, qui appelle que les cours de justice doivent montrer qu'elles n'encouragent pas des gestes semblables en envoyant des messages clairs à la société sur sa désapprobation de la violence conjugale.

Les faits

L'avocat de Rhéaume, Me Jean-Claude Lagacé, a rappelé les faits.

Rhéaume et son épouse filaient le vrai bonheur depuis 10 ans. Lui avait un bon emploi de dessinateur industriel et est gradué bachelier en enseignement. Le jour de la mort de Carole Rajotte, il lui avait même fait des cadeaux: dans un commerce de Montréal, il lui avait acheté des poupées de collection pour une valeur de 133 \$. Plus encore, vers 10h du soir, ils avaient applaudi ensemble leur concurrente favorite d'une émission télévisée quand elle avait gagné.

Tout devait se gâter très vite: au cours d'une balade en auto vers 23h, Mme Rajotte lui aurait dit qu'elle s'était fait un nouvel ami depuis quelque temps et qu'elle avait l'intention de le laisser pour aller vivre avec l'autre. La réaction de Rhéaume a été immédiate: il a frappé son épouse et l'a prise à la gorge jusqu'à ce qu'elle ne bouge plus. «Il perdait ce qu'il avait de plus cher au monde, son épouse, s'est exclamé son avocat, Me Lagacé. Il s'est dit que, si elle n'était plus à lui, elle ne serait pas non plus à un autre».

Le hasard a voulu que, au même moment ou presque, leur auto, un ancien modèle, tombe en panne et que deux agents de la SQ, passant dans les parages, viennent s'offrir pour aider l'automobiliste malchanceux. Rhéaume a repris le volant, même si une épaisse fumée se dégageait de la voiture et, un ou

deux kilomètres plus loin, heurtait une auto stationnée. Quand les policiers sont arrivés sur les lieux, il avait pris la fuite à pied. La mort de Carole Rajotte a été constatée à l'hôpital quelques minutes plus tard: une première autopsie n'en a pu trouver la cause précise, puisque l'accident n'en paraissait pas responsable. Il a fallu une deuxième autopsie, pratiquée à l'Institut de médecine légale de Montréal, pour déterminer qu'elle avait été étranglée.

Me Alain Perreault, procureur de la Couronne, reconnaît que Rhéaume, issu d'une famille exemplaire, lui-même un actif pour la société, ne risque pratiquement jamais de recommencer. Malgré tous ces éléments positifs, il ne peut que recommander 12 ans de détention pour faire comprendre comment la société réagit à cette recrudescence de la violence, en particulier devant les gestes impulsifs de colère des hommes à l'endroit de leur conjointe.

Le juge Gagnon a recommandé que Rhéaume purge sa peine au pénitencier de Drummondville pour être plus près de sa famille, qui s'est toujours montrée supportante à son endroit. D'ailleurs, plusieurs proches parents ont assisté, émus, au prononcé de la sentence hier. Quant à Rhéaume lui-même, il a entendu le verdict sans broncher, ni manifester de l'émotion.

Pierre Doyer avoue sa participation dans l'importation de marijuana

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Pierre Doyer a reconnu hier sa participation dans l'importation de marijuana entre la Jamaïque et la Floride. Son témoignage au procès de deux compagnies numérotées et des Entreprises Michel Chouinard a permis d'apprendre que Doyer a passé deux commandes de marijuana en Jamaïque, une fois 1000 livres et l'autre fois 500 livres.

Après avoir obtenu la protection de la loi, Doyer, âgé de 46 ans, a levé le voile sur ses activités dans le sud de l'océan Atlantique et son implication dans l'importation de la marijuana.

Les deux compagnies numérotées et les Entreprises Michel Chouinard sont inculpées de la possession de biens obtenus par la commission à l'étranger d'actes qui constitueraient au Canada des infractions à la loi sur les stupéfiants.

Le nom de Doyer avait été mentionné à plusieurs reprises depuis le début du procès qui se déroule devant le juge Louis-Philippe Galipeau de la Cour supérieure et un jury constitué de neuf femmes et de trois hommes.

Doyer s'est encore à la barre à la reprise en matinée.

Il a relaté qu'en 1984 son voilier de type sloop le «bof» dont il était propriétaire par l'entremise d'une compagnie enregistrée au Delaware a été ramené des Bahamas en Floride pour des radoubs dans l'espoir de le vendre.

Guy Saint-Jacques a enlevé l'isolation pouvant être nocive en cas d'incendie, Jean-Pierre O'Bomsawin fait l'appareillage électronique et Chouinard a apprêté et peinturé la coque.

Il a été question à un moment donné d'importer un peu de mari au Québec et Doyer a trouvé que la possibilité de presser le pot pour le

transport constituait «une maudite bonne idée».

Le témoin se rend en Jamaïque et a retracé «Fat Eye» qu'il connaît depuis la fin des années 1970 et commande 1000 livres de marijuana.

Il apprend par la suite que le voilier et sa cargaison ont été conduits plutôt en Floride par l'équipage qui croit avoir trouvé là un acheteur.

Doyer rencontre Richard Barrett à qui il vend finalement le «bof» pour 250 000 \$ et la mari.

Il a poursuivi avoir éprouvé de la difficulté à se faire payer par Barrett sous prétexte que le pot était difficile à vendre à cause de sa qualité moyenne, son état de présage et l'endommagement de certains paquets par l'eau.

L'espoir de récupérer son argent a incité Doyer à superviser une seconde importation pour Barrett, selon lui.

Il n'a réussi qu'à trouver 500 li-

bres de marijuana à cause de difficultés locales faisant suite à la première transaction.

Doyer a affirmé qu'il n'avait pas participé à d'autre importation de stupéfiants après 1987.

Il a reçu en 1989 à North Hatley la visite de Patrick Worner qui désirait obtenir une contribution pour la défense de Barrett parce qu'on le croyait associé à lui.

Comme l'avait fait son épouse Sheila Sturdy, Doyer a été invité à participer à l'identification de personnes apparaissant sur plusieurs photos prises en Floride, en Jamaïque ainsi qu'à North Hatley et produites comme pièces à conviction.

On a appris que Chouinard avait aussi effectué des travaux sur le bateau de Jean-Marc Piché, le frère de sa compagne.

Les trois compagnies accusées sont défendues par Mes Lawrence Corriveau et Me Richard Corriveau.

Un pyromane frappe deux fois dans la nuit et fait 250 000 \$ de dégâts

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Le même incendiaire aurait allumé, dans et à proximité du centre-ville de Sherbrooke, quatre incendies en une dizaine de jours, dont deux dans la nuit de mardi à hier, causant des dommages totalisant plus de 250 000 \$.

Les deux derniers incendies ont éclaté à 90 minutes d'intervalle,

hier, le premier vers 3 h 30 dans un entrepôt, propriété de l'entreprise Storage Lansdowne, 417 rue Grandes-Fourches Sud, et le second, à 5 h 07, dans un wagon contenant des balles de coton, rue Versailles, en bordure du lac des Nations.

Dans l'entrepôt, vide de tout bien, les flammes se sont attaquées au mur du côté est pour y grimper, gruger la toiture et s'alimenter à même des veines de ventilation.

Devant la voracité des flammes et leur hauteur, on a coupé sur coup quatre alertes, ce qui a conduit sur les lieux près d'une trentaine d'officiers et de pompiers.

On ignorait à ce moment que l'entrepôt était vide. Il fallait faire vite.



L'incendie d'un wagon contenant des balles de coton, rue Versailles, en bordure du lac des Nations, est l'oeuvre d'une main criminelle.

Les dommages ont été évalués à quelque 25 000 \$.

Par ailleurs, l'incendie du wagon appartenant à CP Rail a fait beaucoup moins de bruit que celui de Grandes-Fourches Sud mais il a mené la vie dure aux combattants tant par sa ténacité que par sa durée tout en portant les dommages à quelque 130 000 \$.

Précisons que le wagon était rempli de balles de coton, matière importée de la Louisiane, aux États-Unis, pesant près de 90 000 livres.

La chaleur dégagée du brasier a été telle que les portes du wagon ont tordu. Les pompiers ont dû utiliser les pinces hydrauliques pour les forcer et permettre aux lances d'atteindre leur but.

Il a fallu bosser toute la matinée pour dégager les balles avec une pelle mécanique puis procéder à leur extinction. Le contenu du wagon était estimé à 100 000 \$, et les dommages au wagon à quelque 30 000 \$.

Au début de l'incendie, il y a eu une vive inquiétude car, sur une voie parallèle, à quelques mètres de l'incendie, dormait un wagon-citerne pouvant contenir un produit dangereux, à savoir du chlorate de

sodium. Les pompiers ont aussitôt mené une première offensive en protégeant le wagon contre la chaleur mais finalement, on a appris qu'il était vide.

Main criminelle
Depuis le samedi 29 août, il y a eu quatre incendies d'origine criminelle dont le dénominateur commun comprenait la nuit, le centre-ville ou sa proximité et des effractions dans les endroits où les feux sont allumés.

Le 29 août, à 1 h 11, les pompiers se sont rendus rue Versailles, sur la propriété du CP Rail, cette fois pour une station de pompage en feu.

Les dommages de cet incendie de nature criminelle, avec vol, avaient été établis à 27 500 \$.

En fin de semaine dernière, le samedi 5 septembre, à 6 h 57, les pompiers sont dépêchés 1022 rue Wellington Sud, à Sherbrooke, à l'atelier de l'entreprise de récupération de métal Cohen.

Les flammes causent au garage et à son contenu des pertes de l'ordre de 75 000 \$.

La police n'a pas avancé de nom de suspect mais celui d'un individu circule sur beaucoup de lèvres.

METEO

Montréal (PC)

Situation générale pour le Québec et la vallée de l'Outaouais émise par le centre météorologique du Québec d'Environnement Canada à 16 h 30 hier.

Le mauvais temps régnera sur tous les secteurs. Cependant, plus à l'ouest, les précipitations deviendront moins importantes en après-midi.

Demain, le soleil sera de nouveau de la partie, sauf sur la Basse Côte-Nord, où les nuages persisteront.

Les températures seront de saison aujourd'hui et un tonnet plus fraîches, demain.

Estrie, Ottawa, Hull, Cornwall, Montréal: averse ou orages le matin. Des éclaircies et 50 pour cent de probabilité d'averses ou d'orages par la suite. Max. près de 23. Vents du sud à sud-ouest de 30 à 50 km/h diminuant à 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 12. Max. près de 19.

Laurentides, Trois-Rivières et Drummondville: averse et risque d'orages. 50 pour cent de probabilité d'averses l'après-midi. Max. de 18 à 21. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 12. Max. près de 17.

Beauce et Québec: averse se changeant en faible pluie ou bruine l'après-midi. Max. près de 18. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km/h diminuant à 20 à 40 km/h. Demain: dégageant. Min. près de 10. Max. près de 19.

Pontiac, Gatineau et Lièvre: averse ou orages le matin. Des éclaircies et 50 pour cent de probabilité d'averses ou d'orages par la suite. Max. près de 21. Vents de 20 à 40 km/h. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 9. Max. près de 17.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque et Réservoir Faugues des Laurentides: pluie intermittente le matin. Des éclaircies et 40 pour cent de probabilité d'averses l'après-midi. Max. près de 19. Vents du sud de 30 à 50 km/h diminuant à 20 à 40 km/h. Demain: dégageant. Min. près de 9. Max. près de 17.

Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski et Matapédia: ennuageant tôt le matin suivi d'averses. Max. près de 18. Vents du sud à sud-ouest de 30 à 50 km/h devenant de 20 à 40 km/h. Demain: dégageant. Min. près de 13. Max. près de 19.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ennuageant graduel le matin. 60 pour cent de probabilité d'averses. Max. de 19 à 22. Vents du sud à sud-ouest de 30 à 50 km/h devenant de 20 à 40 km/h. Demain: 40 pour cent de probabilité d'averses suivi d'un dégageant. Min. près de 15. Max. près de 19.

Abitibi et Témiscamingue: nuageux avec éclaircies. 50 pour cent de probabilité d'averses. Max. près de 15. Vents de 20 à 40 km/h l'après-midi. Demain: ensoleillé avec passages nuageux. Min. près de 7. Max. près de 16.

Vers le sud

Acapulco	26 33	Bermudes	26 31
Brownsville	25 34	Daytona Beach	23 31
Guadalajara	16 26	Guadeloupe	24 32
Honolulu	25 32	La Havane	25 32
Las Vegas	23 38	Los Angeles	18 25
Mazatlan	23 35	Merida	24 35
Mexico City	14 24	Miami Beach	26 33
Myrtle Beach	22 28	Orlando	23 32
Palm Springs	18 39	Reno	11 31
San Juan	26 31	Tampa	23 33
West Palm Beach	24 32		

INDEX

Arts:	B-4
Bandes dessinées:	D-10
Collectionneur:	D-9
Décès:	C-7
Denis Messier en liberté:	D-8
Économie:	C-1
Éditorial:	A-10
Horoscope:	D-10
Petites annonces:	C-4
Sports:	D-1
Vivre:	B-2

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 51K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jacques Pronovost
Rédacteur en chef
Roch Bilodeau
Chef éditorial-adjoint
Pierre-Yvan Bégin
Directeur de l'information
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre

PUBLICITÉ
Gilles Boisjoly
Directeur
Véronique Tremblay
Directrice-adjointe

PRODUCTION
Alain Pelletier
Directeur
J. Jacques Delorme
Chef des opérations
André Roberge
Coordinateur
Gaston Grenier
Adjoint
Frédéric Viens
Adjoint
Benoit Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Comptable
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Pierre Dubois
Directeur
André Custeau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Faucher
Michèle Fournier
Michel Lavoie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Gaston Pinard
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier
Jocelyn Gauthier

EXPÉDITION
Michel Dayon
Gérant
ÉDIFICE
André Jacques
Responsable

Livraison à domicile:
— Camionnets et camionnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le client: \$3,43
taxe de vente du Québec: \$28
Coût à l'abonné: \$3,71

Envoi de publication:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits déservis par camionnet et camionnets motorisés: 1 an \$155,00, 6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$85,00, 1 mois \$35,00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an \$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$55,00.
Ces prix excluent les taxes

«La Tribune» est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation A.B.C. et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Petites annonces Pour mieux vous servir!

Appelez-nous à l'avance,
c'est plus simple:

- Commandez votre annonce avant 16 h: elle sera publiée le lendemain.
- Commandez-la entre 16 h 30 et 19 h 30: elle sera publiée le surlendemain.

Neptez que seules LES HEURES DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE SONT PROLONGÉES, nos bureaux demeurent toujours ouverts entre 8 h 30 et 16 h 30. Pour une petite annonce qui fait un grand effet!

Nous recevons
vos appels du LUNDI au JEUDI
de 8 h 30 à 19 h 30

VENDREDI,
de 8 h 30 à 16 h 30

Bureau ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30
Avant 16 h 00 pour publication le lendemain
(petites annonces seulement)

Lignes téléphoniques ouvertes jusqu'à 19 h 30
(petites annonces pour le surlendemain)

564-0999

RÉSULTATS

Lotto Québec Tirage du 92-09-09

JEU DES CARTES

POSITIONS
JEU 1 10 5 8 R 7

ROULETTE

POSITIONS
JEU 2 10 9 5 7 12

GRANDE ROUE

POSITIONS
JEU 3 77 03 44

Banco Tirage du 92-09-09

2 6 8 9 12
13 15 18 22 23
24 27 31 32 38
43 46 55 57 58

Prochain tirage 92-09-10
T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparition entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Accroché à une fenêtre, il est sauvé in extremis

□ L'édifice abandonné de Kayser est le site d'un incident qui aurait pu très mal tourner pour un jeune de 18 ans

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

«Je n'aurais pas pu tenir une minute de plus!» C'est ce qu'un jeune de 18 ans, accroché à un rebord de fenêtre du quatrième étage et suspendu

Le proprio respecte les règlements, dit la Ville

Sherbrooke (DD)

La Ville de Sherbrooke ne peut rien faire de plus que d'obliger les propriétaires de l'ancienne usine de bas-culottes Kayser-Roth à interdire l'accès à cet édifice abandonné de la rue Frontenac, mais rien n'empêche un individu déterminé à trouver le moyen d'y entrer.

Rien n'indique cependant que l'immeuble soit ouvert aux quatre vents, assure le chef de la division permis et inspection à la Ville de Sherbrooke, Jean-Guy Gagnon. «Avec ce que j'ai vu sur place, le propriétaire n'est pas en faute», croit-il.

Un jugement de la cour supérieure, en 1991, oblige d'ailleurs le propriétaire à barricader l'ancienne usine, où un jeune homme de 18 ans a failli tomber d'une fenêtre du quatrième étage après être entré illégalement.

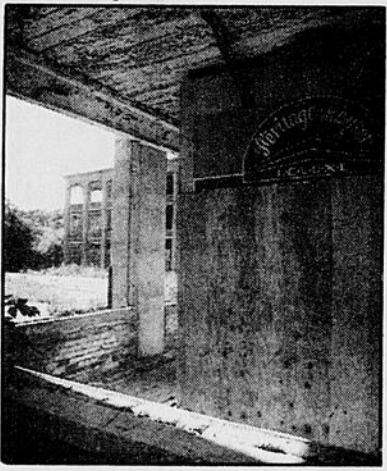
«Jusqu'à maintenant, chaque fois que c'est ouvert, le propriétaire est allé barricader», soutient M. Gagnon.

«Mais on ne peut empêcher quelqu'un de rentrer, il y a toujours moyen de le faire. Les gens défontent. La seule solution serait de bétonner les entrées», dit-il.

La Ville de Sherbrooke ne peut pas non plus obliger le propriétaire à démolir l'édifice de béton et n'a pas les moyens de le faire elle-même, puisque cela pourrait coûter jusqu'à un quart de million \$.

M. Gagnon dit par ailleurs ne pas recevoir de plaintes de citoyens pour l'état du bâtiment.

«Il y a rien que des journalistes qui m'ont appelé aujourd'hui», a-t-il indiqué hier.



dans le vide avec comme piste d'atterrissage une cour de béton, a lancé aux policiers venus le tirer de là.

La scène s'est déroulée à 2 h 43 de la nuit, hier, dans l'édifice à l'abandon Héritage Kayser, 245 rue Frontenac, dans le centre-ville de Sherbrooke.

En compagnie de son frère et d'un ami, le jeune homme dont on n'a pas précisé le nom, domicilié dans l'est de Sherbrooke, avait pénétré clandestinement dans l'ancienne manufacture, question d'y déguster quelques bières dans les... hauteurs.

Quand fut venu le temps de la miction, le jeune homme s'est approché de la fenêtre mais il a perdu l'équilibre, ne réussissant à grande-peine qu'à s'agripper au rebord de la fenêtre.

Des cris de détresse pour ne pas dire des hurlements ont fait dire à son frère et à l'ami de «de se la fermer» car ils croyaient que la victime s'amusait à leurs dépens.

Les cris ne sont toutefois pas tombés dans l'oreille de sours car des citoyens ont informé la Police municipale que des hurlements s'échappaient de l'ancienne Kayser.

Les patrouilleurs Michel L'Italien et Paulin Aubé, guidés par les cris du jeune homme, ont réussi à le repérer au quatrième étage, côté ouest de l'édifice.

Il était moins en. Épuisé, son haleine exhalant quelques relents d'alcool, le jeune homme n'aurait pas pu tenir une minute de plus.

Après vérification des identités, le trio a été invité à quitter l'endroit où, depuis quelques années, la pose incessante de panneaux de bois pour en interdire l'accès n'arrive pas à stopper la curiosité de jeunes qui en font leur maison clandestine pour petit bal à l'huile.

Une semaine plus tôt, ce sont les pompiers de Sherbrooke qui ont eu à intervenir à cet endroit. On avait réussi à mettre le feu à cette montagne de béton au seul endroit possible: dans les poutres entrecroisées des escaliers.

Les édifices laissés vacants par l'interruption du projet résidentiel Héritage Kayser comptent quatre étages, mais l'accès est difficile par le rez-de-chaussée.



Téléphoto par Claude Gosselin

Des vagabonds dans des lieux désertés? Très rare

□ L'itinérance n'est pas un problème à Sherbrooke, selon les divers intervenants

Marco FORTIER Sherbrooke

Malgré un taux de chômage supérieur à 14 pour cent, une hausse de 13 pour cent du nombre d'assistés sociaux en un an et un appauvrissement que l'on dit général, Sherbrooke ne compterait aucun sans-abri!

Le peu d'itinérants qui arpentent la ville semblent tous connaître et profiter amplement des centres d'hébergement mis à leur disposition, selon des spécialistes interrogés par La Tribune.

La mésaventure d'un jeune homme de 18 ans, rescapé par la police après avoir failli tomber du

quatrième étage de l'édifice abandonné de la Kayser, a pourtant soulevé des doutes: et si des vagabonds vivaient dans les bâtiments désertés en ville?

«À notre connaissance, l'itinérance n'est pas un problème à Sherbrooke», dit le relationniste de la Sûreté municipale, le constable Serge Fournier.

Seule l'ancienne Kayser sert à l'occasion de point de rassemblement à des «squatters», selon l'agent. La police n'a identifié à Sherbrooke aucun autre bâtiment désaffecté où des jeunes se regroupent ainsi.

En outre, la sûreté municipale ne recueille que «très rarement» des itinérants, relate M. Fournier.

Quand un sans-abri fait l'objet d'une plainte, les policiers lui ordonnent de «circuler» ou encore le réfèrent à un centre d'hébergement comme la Maison St-Georges ou le Partage St-François, explique-t-il.

Pas assez nombreux

«L'itinérance ne représente pas un problème réel à Sherbrooke», dit pour sa part un travailleur social au CLSC SOC, Daniel Chiasson.

Dans l'exercice de ses fonctions, ce dernier ne rencontre pratiquement jamais de clochards. Il cite de plus une récente étude réalisée par le CLSC, de concert avec les corps policiers et les maisons d'hébergement, selon laquelle les itinérants

ne sont pas assez nombreux à Sherbrooke pour constituer une préoccupation urgente.

Personne ne peut chiffrer le nombre de sans-abris à Sherbrooke. Par ailleurs, l'appauvrissement qui frappe l'Estrie ne paraît guère envoyer plus de gens dans la rue qu'en temps de prospérité.

Un métier

«L'itinérance est parfois un métier», nuance le coordonnateur de la Maison St-Georges, Réjean Cotes. Ce dernier, en poste depuis deux ans au centre d'hébergement situé rue Marquette, note qu'une partie de sa clientèle est constituée de sans-abris qui passent littéralement tout leur temps à voyager d'un bout à l'autre du pays.

«Certains de nos clients se dirigent vers Montréal, Québec, Toronto et même vers l'Ouest canadien», dit-il.

«Ils connaissent les places pour coucher dans toutes les villes du Canada», explique M. Cotes. «Quelqu'un qui veut voir de l'aide à Sherbrooke, il va en avoir.»

La Maison St-Georges est vouée d'abord à la réhabilitation des mésadaptés sociaux, mais offre cinq places de dépannage gratuites aux itinérants.

Le Partage St-François accueille pour sa part une trentaine de pensionnaires, des hommes aux prises avec la drogue ou l'alcool et incapables de mener une vie normale.

Le sans-abri type: drogué, pauvre, malchanceux

Sherbrooke (MF)

Pierre a 30 ans. Il est drogué, pauvre, maigre et malchanceux. Il a perdu son appartement mais dort quand même dans un lit. Pierre représente en quelque sorte le portrait type des «sans-abris» de Sherbrooke.

Le mardi 1er septembre, il y a neuf jours, le gars s'est (encore) retrouvé au Partage Saint-François, une place où logent les itinérants de Sherbrooke. Pierre revenait d'un gros trip de cocaïne qui avait abouti en prison.

En sortant de tôle le 1er septembre donc, notre homme décide (encore) que la coke, c'est fini. Le cœur joyeux, il rentre à l'appar-

tement pour se rendre compte que... tout avait été volé. Plus rien. «Ils ne m'ont même pas laissé mon chèque de B.S.»

Plutôt que de partir dévaliser une banque pour ensuite s'acheter une montagne de poudre-blanche-qui-fait-rêver, Pierre a eu le réflexe de filer droit vers le Partage Saint-François. «Oui, la coke c'est fini...»

Hier, il demeurait lucide quant à ses chances de succès. «Je vendrais ma mère pour de la coke. J'ai en moi le 'pattern' d'un drogué.»

Quand ça va mal...

Dès que ça va mal, il se jette dans la drogue. Ça va mal souvent. «Quand ça va bien aussi j'aime consommer. Toutes les raisons sont bonnes pour fêter.» La voix

tremble. Il s'allume une autre cigarette.

Aussi loin qu'il se souvienne, Pierre a été «mal aimé». Et «malchanceux». Son père était alcoolique. Il est mort quand Pierre avait 12 ans. Six mois plus tard, sa mère se remariait, à un... batteur d'enfant. «J'en ai mangé des volées.»

Pierre quitte la maison familiale à l'âge de 15 ans. Pas facile: il venait tout juste d'être impliqué dans un gros accident de moto qui l'a envoyé dans le plâtre pour deux ans et nécessité sept opérations.

Il déniche tout de même un «un et demi» qu'il ne paie pas, préfère investir son 310 \$ de B.S. dans l'industrie du party. «Ça a été drôle pendant cinq ou six mois. Après je suis tombé dans la drogue.»

Dans le coma

Il en fut ainsi jusqu'en 1985. Pierre a eu un autre accident, plus terrible celui-là: il conduisait une auto qui a foncé dans un camion de pompiers à Compton. Ils étaient cinq dans le véhicule.

«J'ai été quatorze jours dans le coma. Quand je me suis éveillé, j'ai appris que deux de mes chums seraient handicapés pour le restant de leur vie à cause de l'accident.»

Il entreprend une thérapie le 1er octobre 1985 et restera sobre jusqu'en 1988. Entre-temps, il trouve même du travail dans un centre de désintoxication. «J'étais habillé en cravate et tout le kit...»

C'est alors qu'un nouveau malheur s'abat sur lui: son amie accouche d'une belle petite fille... qui

meurt à la naissance. Pierre sombre dans la coke «à 100 milles à l'heure», consommant «sept jours sur sept, 365 jours par année» durant deux ans. «J'ai craqué», qu'il explique...

Depuis, il navigue de périodes sombres en périodes heureuses. Reçute aux six mois, au cours desquelles il perd invariablement tout ce qu'il possède et devient inévitablement un «sans-abri».

Il se paye un séjour de quelques mois au Partage, reprend des forces et «repart à zéro». Jusqu'à la prochaine fois... Au fait Pierre, cette fois sera-t-elle la bonne? Vastu t'en sortir? — J'essaie...

Doigts chevrotants. Une autre cigarette.

La sécurité dans les parcs est mise en doute

□ Mathieu Lacoste, 5 ans, est blessé par un but de soccer mal arrimé, au parc Chauveau: ses parents réclament des gestes

Andrée ALLARD Sherbrooke

La sécurité dans les aires de jeu des parcs de Sherbrooke est sérieusement mise en doute par les parents d'un enfant d'à peine 5 ans, qui a été blessé lorsqu'un but de soccer mal arrimé au sol s'est renversé sur lui.

L'accident est survenu au parc Chauveau, lundi en fin d'après-midi, et a causé au garçonnet, Mathieu Lacoste de Sherbrooke, une fracture de la clavicule, en plus d'une imposante bosse sur la tête.

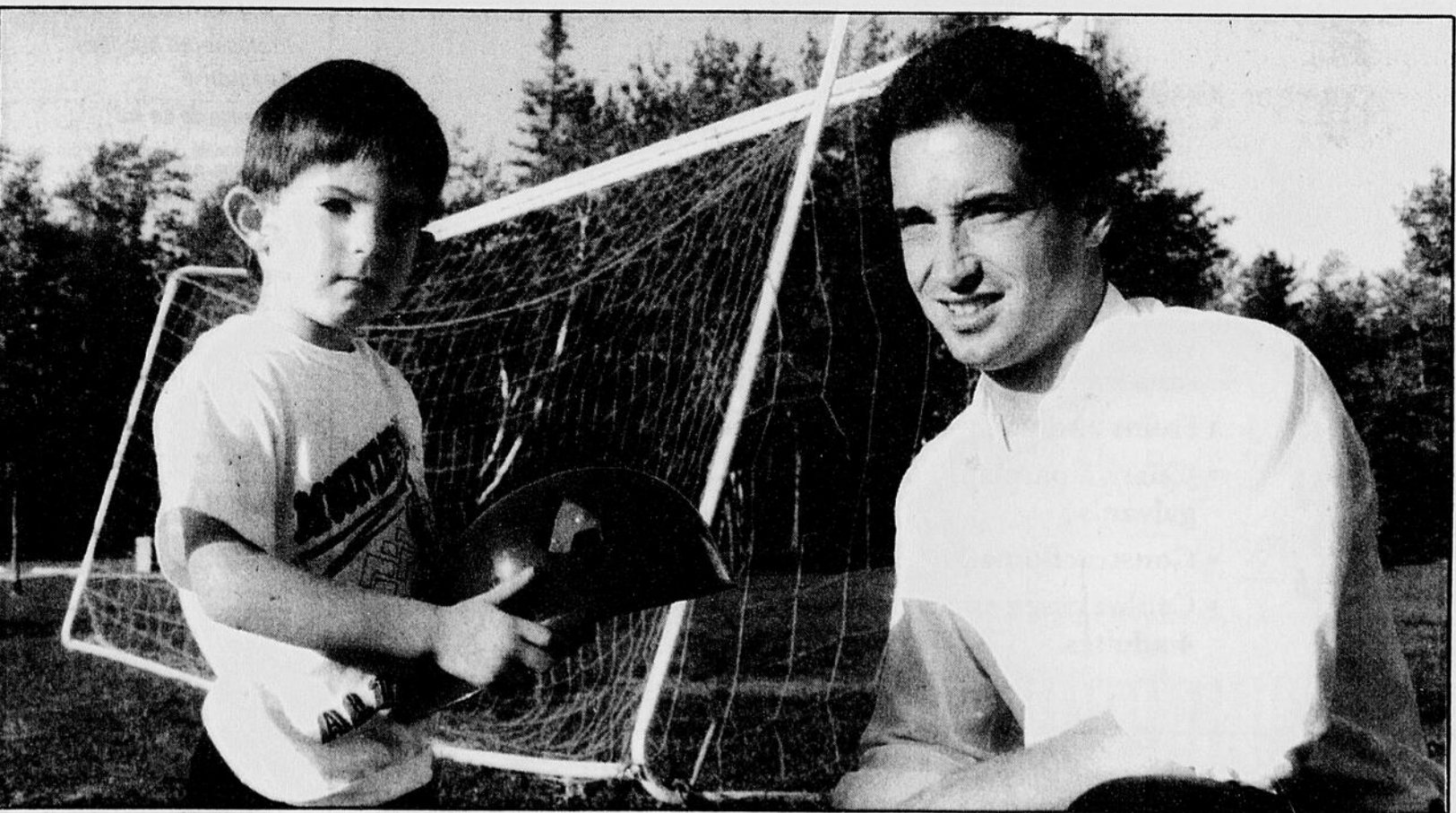
Ses parents, Manon Laliberté et Yves Lacoste, estiment que la Ville doit prendre des mesures pour éviter que d'autres accidents du genre se produisent.

«J'ai appelé les responsables de l'entretien des parcs deux fois et le but n'est toujours pas ancré solidement au sol. Regardez: d'un côté, les ancrages s'enlèvent très facilement. De l'autre, c'est un peu plus solide mais si un jeune jouait un peu avec les clous, il pourrait encore tomber», a montré M. Lacoste, en prenant La Tribune à témoin.

«On a été chanceux, c'aurait pu être bien pire si Mathieu n'avait pas porté de casque protecteur. Si on en parle, ce n'est pas juste pour le nôtre, on pense aux autres enfants», souligne Manon Laliberté.

Circonstances nébuleuses

L'accident s'est produit au moment où un petit groupe d'enfants jouait au baseball près du but de



Yves Lacoste et son fils Mathieu, victime d'un accident au parc Chauveau, lundi après-midi.

soccer. L'un d'entre eux, âgé de huit ou neuf ans, se serait agrippé sur le côté et le but serait aussitôt tombé vers l'avant, là où se tenait le petit Mathieu. L'enfant aurait-il carrément grimpé sur le but qui au-

rait ensuite basculé? Les circonstances de cet accident sont difficiles à évaluer, dit M. Lacoste, qui se trouvait alors en retrait de l'aire de jeu.

Le but de soccer a atteint Ma-

thieu à la tête puis est tombé de tout son poids sur son épaule. Son casque protecteur, dont un morceau a été arraché sous l'impact, lui a certainement évité des blessures graves à la tête.

«Vous voyez, le gros du poids du but est en haut. Donc il peut basculer facilement vers l'avant», indique M. Lacoste. «Les buts sont amovibles, on les installe au printemps pour les enlever à l'automne.

Si on doit les fixer au sol de façon à ce qu'ils s'enlèvent facilement, il faut penser à une solution pour les rendre solides. Ce n'est pas à moi à la trouver!»

À la suite de cet accident, le couple se prépare à envoyer une mise en demeure à la Ville de Sherbrooke pour obtenir des dommages et intérêts.

Vérifications ce matin

Informé de cette situation hier soir, le directeur du Service Planification et Travaux publics, Michel Archambault, a donné l'assurance que toutes les vérifications seront faites pour éviter qu'un tel accident se reproduise.

«À la première heure demain matin (aujourd'hui), je vérifierai si la plainte a été acheminée au bon endroit et si l'équipement est en cause dans cet accident. Il y a des équipements qui comportent des risques dus aux jeux mais un but de soccer n'est pas sensé tomber.»

Si c'est nécessaire, a ajouté M. Archambault, les buts non permanents installés dans d'autres parcs de Sherbrooke feront également l'objet de vérifications. «Ces buts sont installés de façon ponctuelle pour accommoder des petites équipes. L'équipement, comme le terrain d'ailleurs, n'est pas standard et n'offre pas la même garantie. Ça dépend aussi comment on l'utilise. Ce n'est pas fait pour que quelqu'un se penche après. Mais s'il y a un problème, nous ferons tout ce qu'il faut pour le régler.»

Windsor enterre pour de bon l'idée du parc industriel lourd

Michel MORIN

Windsor

L'épisode du parc industriel lourd que comptaient aménager à Windsor les élus municipaux est bel et bien terminé. Bien plus, le projet est définitivement enterré.

Il est possible de tirer cette conclusion à la lecture des deux résolutions finales adoptées sur divi-

sion par le conseil municipal de l'endroit. En plus de mettre une croix définitive sur le recours à la procédure d'expropriation, laquelle aurait permis à la Ville de Windsor de mettre la main sur les terrains que refusait de céder la société Domtar, les autorités municipales ont informé les deux paliers de gouvernement de l'abandon définitif du dossier.

Par conséquent, retour de la subvention de 800 000 \$ versée par le gouvernement fédéral et abandon de la possible construction d'un pont devant enjambrer la rivière

Watopéka, à la hauteur de la sixième avenue.

«Tous les éléments de ce dossier s'en vont dans une boîte qui, elle, s'en va au sous-sol de l'hôtel de ville. C'est aussi simple que ça», commente le directeur général de Windsor, Joseph Plante.

Dans ce dossier, trois conseillers ont donné leur appui à la procédure d'expropriation (Louis Saint-Laurent, Clément Thibault et Alphée Gagnon), cependant que MM. Yves Bourassa, Marcel La-voie et Henri-L. Tremblay se prononçaient contre. Devant l'impos-

se, la maire Adrien Pélouquin a refusé de trancher le débat, ce qui, dans l'administration municipale, correspond à rejeter la proposition.

En vertu du refus de la société Domtar de vendre le terrain convoité pour y aménager ce parc industriel lourd, tout en profitant des facilités énergétiques, la ville de Windsor pouvait avoir recours à cette procédure d'expropriation, stipulée dans la Loi sur les immeubles industriels municipaux.

L'article 2 de cette loi précise qu'une municipalité «peut, par règlement, décréter l'acquisition, à l'amiable ou par expropriation, d'immeubles à des fins industrielles ou la construction, la transformation ou l'exploitation d'un bâtiment en tant que bâtiment industriel localif.»

Parmi les avantages conférés à cette loi, il y a celui permettant à une municipalité de mieux planifier le développement de son territoire. «Une meilleure planification du développement du territoire a aussi pour effet «de rendre possible, grâce au pouvoir d'expropriation, des interventions là où l'intérêt privé

brime l'intérêt collectif.»

Pélouquin

Le maire de Windsor, Adrien Pélouquin, paraissait évidemment déçu de la tournure des événements, même s'il dit respecter la décision des conseillers dissidents.

«C'est frustrant. Surtout quand tu reçois des confirmations écrites de Domtar et que tu te rends compte à la fin que la décision est modifiée. Il restait l'expropriation mais il y avait une division au sein du

conseil.»

Pourquoi ne pas avoir tranché le débat en faveur de ce recours? Adrien Pélouquin reconnaît y avoir songé. Mais il s'est dit que la progression du dossier serait par la suite difficile en raison de la division régnant au sein de l'administration municipale.

«Désormais, on va continuer de qualifier Windsor de ville mono-industrielle», a fait remarquer Adrien Pélouquin.

Domtar reste sur ses positions

Jacynthe NADEAU

Windsor

Visiblement peu inquiet de la décision de la Ville de Windsor, d'abandonner son projet de parc industriel lourd, Domtar entend bien demeurer sur ses positions.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre, hier matin, le directeur des communications chez Domtar, Jean-Daniel Hamelin.

«Tout a déjà été dit, a-t-il précisé. C'est de valeur que la municipalité annule son projet, mais on demeure sur nos positions.»

«On tient à conserver nos terrains pour utilisation future.»

Avec toutes les lois environnementales, cite-t-il en exemple, Domtar doit se garder de la latitude pour répondre aux nouvelles nor-

mes. «On n'a pas le choix», précise M. Hamelin.

En outre, le directeur des communications n'est pas allé sans rappeler que dans les autres régions où Domtar est établi, «un paquet de problèmes» provient du voisinage immédiat des usines, qui n'apprécie ni le bruit, ni la poussière.

De son côté, la direction locale de Windsor, par la voix de sa responsable des communications, Marlène Gauthier, a tenu à préciser qu'elle avait au départ émis des recommandations favorables au projet.

Mais la décision ultime ne lui revient tout simplement pas.

«On trouve ça très dommage pour la municipalité, mais Domtar est une entreprise avec des objectifs mercantiles et on a à prendre des décisions en ce sens.»

Yvon Côté hésite

Sherbrooke (MM)

Déçu de la tournure des événements, le député fédéral de Richmond-Wolfe offre néanmoins son aide «sans interférer dans l'administration municipale», dans l'espoir de récupérer le projet d'aménagement d'un parc industriel lourd à Windsor.

Bien qu'il se montre prudent, Yvon Côté hésite à parler d'abandon définitif du dossier. Il reconnaît néanmoins que le projet «semble connaître des problèmes importants.»

«Je comprends que le maire aurait préféré davantage de consensus au sein de son conseil municipal, explique le député conservateur. Je suis déçu bien sûr mais je suis prêt à collaborer à la relance du projet si c'est là la volonté des gens.»

Mais à défaut de pouvoir donner un second souffle à ce projet d'a-

ménagement d'un parc industriel lourd, Yvon Côté reconnaît que le gouvernement qu'il représente n'aura d'autre choix que de rapatrier les crédits de 800 000 \$ avancés à titre de subvention.

«Et si le projet est définitivement écarté, je serai alors mal placé pour défendre la construction d'un pont devant enjambrer la rivière Watopéka parce qu'à ce moment-là, cet aspect du projet pourrait relever des travaux publics ou de la voirie provinciale, dit-il. La place du gouvernement fédéral ne serait donc pas dans un projet de compétence provinciale.»

Pour Yvon Côté, il ne fait aucun doute que des ententes avaient été conclues il y a quelques années avec les anciens dirigeants de Domtar. Mais depuis, de nouveaux administrateurs ont fait leur entrée au sein de la société papetière avec le résultat que l'ancienne entente n'a pas été reconduite.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000
points offerts
cette semaine
dans

LaTribune

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:

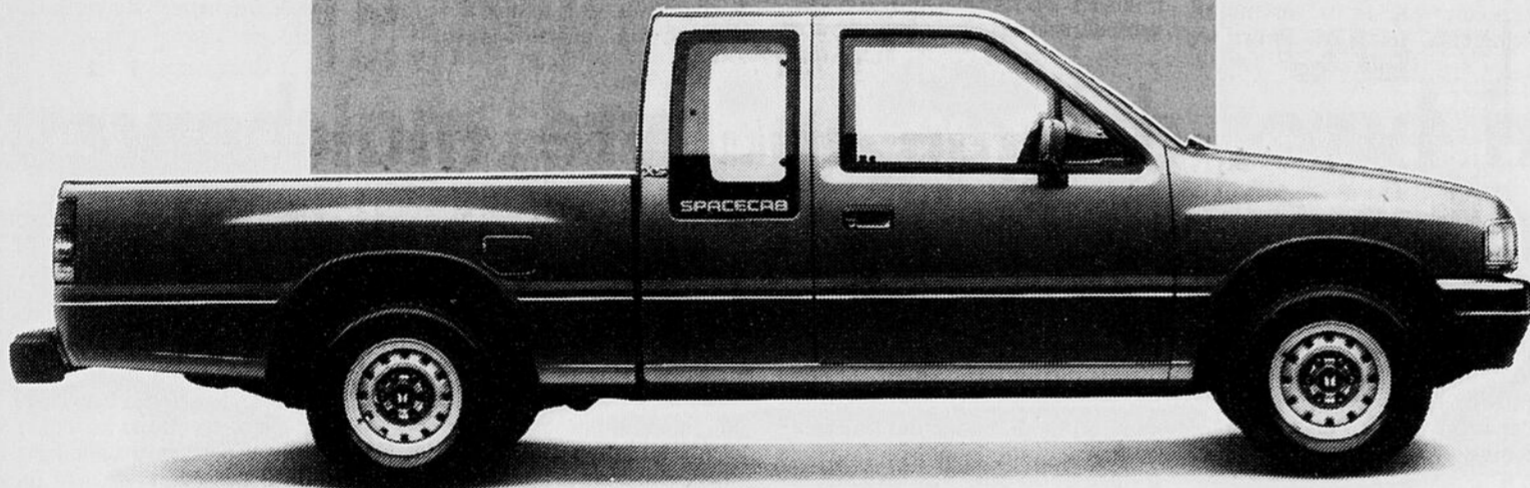
68415368

Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

31010

AUCUN
RAPPORT
QUALITÉ/
PRIX



PICK-UP SPACECAB XS 4 x 2 1992 D'ISUZU

10 492 \$*

FAITES VITE!
LES QUANTITÉS
SONT LIMITÉES!

Quand un pick-up possède autant de caractéristiques avantageuses et ne coûte que 10 492 \$, comment peut-il y avoir un lien entre la qualité et le prix? Le pick-up Spacecab d'Isuzu vous offre beaucoup plus... pour beaucoup moins!

VOS
CONCESSIONNAIRES

SATURN
SAAB
ISUZU

- Boîte manuelle 5 vitesses
- Moteur de 2,3 litres
- Garantie de 5 ans/100 000 km**, sans franchise
- Freins antiblocage aux roues arrière
- Caisse à parois doubles en acier galvanisé
- Construction en acier massif
- Cabine assez spacieuse pour 4 adultes

Sherbrooke Saturn
Saab Isuzu

4800, boul. Bourque, Rock Forest
823-1400

41782

*Taxes et transport en sus. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks et pour les ventes au détail seulement. Voyez votre concessionnaire Saturn, Saab, Isuzu participant pour tous les détails. **Selon la première éventualité.

ESTRIE
MODE
SESSION AUTOMNE-HIVER
5 ANS DÉJÀ!
L'école la plus réputée en Estrie

DÉVELOPPEZ VOTRE
PERSONNALITÉ AU
MAXIMUM

**COURS DE CHARME ET MAINTIEN
POUR MANNEQUINS**
Professeurs qualifiés
Session 1
Découverte de soi
Personnalité, beauté, maquillage, coiffure, hygiène, alimentation, santé, exercices, soins des ongles, l'art du maquillage, les techniques de pivots, démarche, défilé de graduation.

INITIATION À LA MODE POUR ENFANTS
Professeurs qualifiés
Beauté, découverte de soi, maquillage, coiffure, hygiène, alimentation, santé, art oratoire. Défilé de graduation.

L'HOMME ET LA MODE
Rôle d'un mannequin, personnalité, alimentation, coiffure, étiquette, analyse du vêtement, porte-folio, photo, mode, figuration, commerciaux, agence, chorégraphie, démarche et maintien, défilé de graduation.

30 ANS ET PLUS LA MODE
Beauté, coiffure, maquillage, hygiène, alimentation, voix et langage, chirurgie esthétique, ménopause, démarche et maintien. Défilé de graduation.

Permis no CP0494 du ministère de l'Éducation conformément à la loi sur l'enseignement privé en culture personnelle.

L'École/Agence Estrie-Mode n'assure aucun emploi.

PLACES LIMITÉES.

INSCRIPTION IMMÉDIATE

**Début des cours:
14 septembre 1992**

Informations: 822-2868
Estrie-Mode, 1564 King Ouest, Sherbrooke, Qc, J1J 2C3

Hydro-Magog construira un poste au coût de 8,3 millions \$

□ Hydro-Québec l'oblige à procéder à l'investissement

Gilles DALLAIRE Magog
Hydro-Magog construira au printemps dans le parc industriel de

Magog un poste de transformation dont le coût est évalué à 8,3 millions \$.

Cet investissement lui est imposé

Adams insatisfait du changement de zonage

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le promoteur Marcel Adams se dit insatisfait des assouplissements apportés au nouveau règlement de zonage pour les terrains situés au nord du boulevard Portland, à Sherbrooke, et soutient qu'il ne pourra aller de l'avant avec son projet de 10 à 12 millions \$ si la Ville lui interdit de construire une station-service avec lave-auto.

«On ne peut accepter que notre projet soit fractionné, ils nous permettent les deux tiers. Il y a encore des corrections à apporter, nous ne comprenons pas pourquoi on ne peut avoir un lave-auto», déclare le président de Développements Ibrerville et propriétaire du Carrefour de l'Estrie.

Les nouvelles dispositions en matière de zonage pour les terrains situés au nord du boulevard Portland interdisent en effet la présence de stations-service et de lave-auto.

«Il y en a déjà trois de l'autre côté, visuellement on ne trouvait pas ça intéressant à une entrée de ville», fait valoir le président du comité consultatif d'urbanisme, Serge Paquin.

M. Adams, qui souhaite ériger une station-service de même que deux immeubles commerciaux de 2000 et 5000 mètres carrés, respectivement, a déjà obtenu des concessions de la Ville, qui a accepté de supprimer une norme imposant une superficie minimale de 1000 mètres carrés (10 000 pieds carrés) par commerce.

M. Adams estime toutefois que les exigences de Sherbrooke pour les accès routiers et les aménagements paysagers demeurent trop sévères.

«Les changements dans la rue vont nous coûter entre 100 000 et 150 000 \$», affirme-t-il.

«Ils nous demandent 142 000 \$ pour contribuer aux parcs de la Ville, ça rend le projet inéconomique», déplore l'homme d'affaires.

Affirmant qu'il a été contacté par deux autres villes, «où on nous déroule le tapis rouge», M. Adams dit avoir de sérieuses hésitations pour son projet à Sherbrooke.

«Peut-être qu'on va revenir plus tard à Sherbrooke. On va en discuter ce soir et demain», mentionne-t-il.

«De plus, ça va nous coûter plus cher (de construire) en hiver, on a un retard de deux mois», note M. Adams.



Le maire Paul-René Gilbert

par Hydro-Québec qui, en 1994, portera de 25 000 et 49 000 volts à 120 000 volts la tension de l'électricité qu'elle lui fournit et qui représente 92 pour cent de l'énergie que Hydro-Magog vend à ses clients.

Tout énorme qu'elle puisse paraître, cette dépense n'entraînera pas de hausse du prix de l'électricité achetée par les clients d'Hydro-Magog qui restera le même que celui de l'électricité qu'Hydro-Québec vend à ses clients.

«En réduisant elle-même de 120 000 volts à 49 000 ou à 25 000 volts, selon ses besoins, la tension de l'électricité qu'elle achète d'Hydro-Québec, Hydro-Magog économisera annuellement près de

800 000 \$, somme qui suffira largement à rembourser l'emprunt de 7 800 000 \$ nécessaire à la construction du poste de transformation», a affirmé le maire, M. Paul-René Gilbert, tout en révélant qu'Hydro-Québec versera à Hydro-Magog une compensation de 500 000 \$ pour les équipements que l'augmentation de la tension de l'électricité fournie par Hydro-Québec obligera Hydro-Magog à mettre au rancart et que cette somme sera entièrement affectée à la construction du poste.

Il a aussi souligné que l'ajout

d'un montant de 7,8 millions \$ à la dette à long terme d'Hydro-Magog et, de ce fait, à celle de la Ville de Magog n'aura aucun impact sur le taux de la taxe foncière municipale.

M. Gilbert a révélé qu'Hydro-Magog aurait dû à brève échéance construire un nouveau poste de transformation même sans qu'Hydro-Québec lui force la main à cause de l'augmentation constante de la demande d'électricité de ses clients.

Le poste sera construit près de l'usine de pièces d'automobiles de Hayes-Dana.

VENDEURS, REPRÉSENTANTS, CONSEILLERS, GÉRANTS DE VENTE...

VOUS VOULEZ VENDRE?

Vente stratégique

Vous augmenterez vos ventes, vos revenus et vous accroîtrez votre clientèle.

En apprenant comment:

- Conclure vos ventes
- Répondre aux objections
- Planifier votre temps
- Justifier vos prix
- Traiter les plaintes
- Prospecter

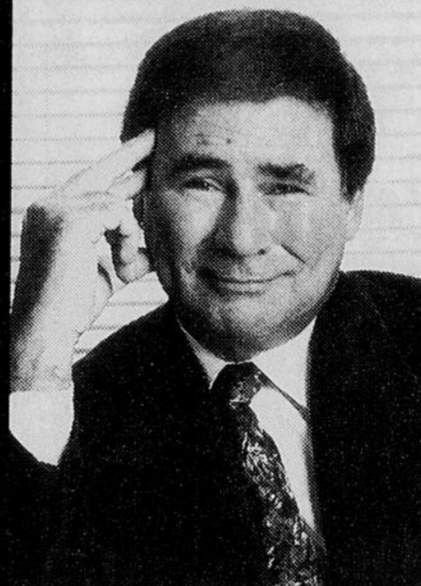
Vente stratégique

Sherbrooke 28-29 sept.

(Hôtel des Gouverneurs)

Longueuil 17-18 sept.

Téléphonez maintenant:
Région de Québec: (418) 626-7498
Extérieur: 1-800-463-7246
VISA et MASTERCARD acceptés



COURS DE VENTE
ROGER ST-HILAIRE

Clinique Chiropratique de l'Estrie

La vie quotidienne fait subir à notre corps plusieurs épreuves auxquelles il s'adapte difficilement. Évidemment ceci surcharge le corps, et les maux physiques peuvent surgir sous différentes formes. Jeune et dynamique, l'équipe de la Clinique Chiropratique de l'Estrie veut vous aider à retrouver l'équilibre et à améliorer votre état de santé actuel.

Dr Jean-Bruno Langdeau
Chiropraticien

2326, rue Galt Ouest, Sherbrooke (819) 820-2356
Près de la Caisse populaire St-Esprit.

... et les gens de la rue Des Érables s'inquiètent

Sherbrooke (DD)

Profondeur des terrains

Invité à commenter ces propos, le conseiller municipal du secteur, Jacques Jubinville, s'est fait rassurant.

«On a un accord de principe pour faire une bande commerciale sur Portland, mais il reste à définir la profondeur de ces terrains-là», dit-il, affirmant que rien ne dit pour le moment que cette nouvelle zone commerciale se rendra jusqu'à la rue Loyola.

De plus, signale le conseiller, «entre une zone commerciale et résidentielle il doit y avoir une zone de végétation qui constitue un écran visuel, selon la grosseur des arbres, de 10 à 30 mètres de largeur».

«Le développement (commercial) ne pourrait jamais se rendre à Loyola, il y a une obligation pour une zone tampon en vertu du PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale)», soutient-il.

M. Jubinville signale en outre qu'il consulte toujours les citoyens de son district lorsqu'il est question de changement de zonage.

«C'est un de mes engagements lors de mon élection en 1986», rappelle-t-il.

Invité à commenter des informations voulant que la Ville ait déjà installé pour 50 000 \$ de conduites sur ces terrains, à la demande des promoteurs, M. Jubinville répond que les seules conduites d'égoûts et d'aqueduc en place sont celles situées le long de la rue Des Érables, entre Portland et Wilson.

«Il n'y a aucun autre système, puisque les tracés de rues ne sont pas définitifs», soutient-il.

Des citoyens de la rue Des Érables, dans le quartier nord de Sherbrooke, sont inquiets des conséquences de la création d'une zone commerciale sur des terrains situés entre les rues McCrea et Lionel-Groulx, au nord du boulevard Portland.

A la demande des propriétaires, MM. Denis Custeau, Robert Morin, Yves Hudon et l'Industrielle Alliance, la Ville de Sherbrooke envisage de créer une vaste zone commerciale le long de cette partie du boulevard Portland pour des magasins de grande surface (2000 mètres carrés par bâtiment).

Il s'agit d'un projet de règlement distinct du règlement de zonage adopté par les élus, touchant les terrains du boulevard Portland compris entre l'autoroute 410 et la rue McCrea, où le propriétaire du Carrefour de l'Estrie, Marcel Adams, souhaite réaliser un développement commercial de 10 à 12 millions \$.

Lors de la présentation du projet de règlement modifiant le zonage des terrains entre McCrea et Lionel-Groulx, en début de semaine, une citoyenne a dit s'inquiéter des répercussions d'un développement commercial à deux pas d'une zone résidentielle.

«On nous dit que ce sera commercial et que sur Loyola on devait exiger une zone tampon, mais là on vient d'apprendre qu'ils (les propriétaires) réclament un dézonage jusqu'à Loyola», indique Mme Madeleine Laroche, qui s'est présentée avec un groupe de citoyens.

«On parle de commercial avec entrepôt, c'est atroce», s'insurge Mme Laroche.

BINGO Soleil

La Tribune

C'est Mme Nicole Fontaine de Sherbrooke qui a gagné le gros lot de 2000\$ pour le quatrième et dernier marathon du "Bingo Soleil" de La Tribune.

Madame Fontaine reçoit un chèque des mains de M. Pierre Dubois, directeur au tirage.

La Tribune

POUR VOUS ABONNER,
COMPOSER LE 564-5466,
DE L'EXTÉRIEUR, LE 1-800-567-6034

COLLECTE DE PRODUITS DOMESTIQUES DANGEREUX

LES SAMEDIS 12, 19 ET 26 SEPTEMBRE 1992

PRODUITS ACCEPTÉS :

- Peintures
- Solvants usés
- Huiles usées
- Pneus d'automobile (1\$ l'unité)
- Batteries d'automobile
- Pneus de camion (5\$ l'unité)

SITES ET HORAIRES :

- Terrain d'enfouissement de Sherbrooke
- Rue des Pèlerins (de 9 h à 12 h)
- Hôtel de ville (de 9 h à 11 h 30)
- Garage municipal (de 9 h à 11 h 30)
- Collecte à domicile par l'Association des résidents de Lennoxville (de 9 h à 11 h 30)

MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES :
SHERBROOKE, FLEURIMONT, ST-ÉLIE D'ORFORD, DEAUVILLE, WATERVILLE, LENNOXVILLE

RENSEIGNEMENTS: SHERBROOKE, VILLE EN SANTÉ: 823-9536

SHERBROOKE
UNE VILLE EN SANTÉ
une responsabilité à partager

La Tribune vous invite à apporter vos produits domestiques dangereux

Les cambriolages à Sherbrooke, un véritable fléau

Un demi-million \$ pour le seul mois d'août

Sherbrooke

«**D**ans les 253 vols avec effraction commis à Sherbrooke et à Fleurimont durant le seul mois d'août, la valeur des biens volés inscrite sur les plaintes originales totalise près de 267 000 \$. On peut facilement doubler ce montant car dans la plupart des cas, le montant avancé n'est pas définitif et une liste d'objets volés reste à venir, ce qui gonfle le montant initial.»

Ce bilan dressé par M. Serge Fournier, relationniste à la Police municipale de Sherbrooke, révèle l'ampleur du fléau des cambriolages sur le territoire de la Police municipale de Sherbrooke.

Un demi-million de \$ en biens volés, en seul mois, il y a de quoi frémir sinon d'indignation du moins de voir son tour arriver un jour, comme le veut le dicton de la loterie.

Il ne faudrait pas croire qu'août 1992 est le pire mois de l'année. En

L'année 1991 avait terminé sa course avec 2386 vols avec effraction ce qui, comparativement à l'année 1990, constituait une hausse de 17,4 pour cent. Avec 1749 plaintes de vol avec effraction comptabilisées au cours des huit premiers mois de 1992, on arrive déjà

Des textes de Pierre SAINT-JACQUES

mars, on a enregistré 278 introductions avec effraction. Avril occupe le troisième rang avec 247.

On peut affirmer que la moyenne mensuelle des vols avec effraction est de 200 ou plus depuis le début de l'année. Si le rythme se maintient, leur nombre approchera les 2600 plaintes à la fin de 1992.

à une augmentation de l'ordre de 16,13 pour cent comparativement aux 1506 vols enregistrés durant la même période, l'an dernier.

Les 253 vols du mois d'août se répartissent ainsi: 68 dans des maisons unifamiliales, 117 dans des logements, 53 dans des commerces et 15 dans la catégorie autres, c'est-

Le plus choquant reste le viol de son intimité

Sherbrooke

«**L**e viol de ton intimité, le fait que l'on fouille partout dans tes affaires, et plus que l'argent, la disparition d'objets auxquels tu tiens beaucoup. Pour moi, ce sont là les principaux traumatismes subis lorsque l'on est victime de cambriolage.»

M. Denis Denault, citoyen du quartier Est à Sherbrooke, a reçu la visite de voleurs à deux reprises sur sa propriété.

La première fois, on lui avait chipé le moteur hors-bord accroché à une embarcation. Cela s'est passé dans la cour extérieure.

La seconde expérience a été plus amère.

«C'est ma fille qui a subi le premier traumatisme car elle était arrivée la première à la maison. Quand elle a constaté le passage des cambrioleurs, ça l'a bouleversé; elle a trouvé refuge chez les voisins», raconte-t-il.

Les sentiments les plus divers animent la victime de vol avec effraction mais le plus désagréable et le plus choquant reste le viol d'intimité. En France, quand il est question de cambriolage, on parle de viol de domicile. L'expression résume bien l'effet que le passage de voleurs dans un domicile produit chez les victimes.

«On voit qu'ils ne négligent aucune cachette, ils vivent même ton

lit à l'envers. Je me considère quand même chanceux car ils n'ont pas brisé pour briser. Il n'y a pas eu de vandalisme à proprement parler.»

Outre cette désagréable sensation de viol d'intimité, s'ajoute la perte de souvenirs.

Peu à peu, la victime revient sur terre, elle examine, elle regarde puis elle découvre peu à peu ce qui manque.

«Dans un vol avec effraction, ce n'est pas la valeur des biens, momentanément parlant que tu mesures, mais celle des objets qui ont

une histoire. Tenez, par exemple, les voleurs ont mis la main sur une carabine qui avait déjà appartenu à mon arrière-grand-père. Mon grand-père l'avait donnée à mon père en lui racontant toute l'histoire du fusil. C'est un fusil à poudre noire. Cela vaut quoi... 50 \$, 100 \$? En tout cas sûrement rien pour les voleurs et beaucoup pour moi.»

Pour M. Denault, abasourdi devant les vols et la criminalité d'aujourd'hui, il n'y a qu'un seul moyen à prendre: de bonnes assurances!



à-dire écoles, églises, édifices à bureaux...).

Pourquoi vole-t-on? La réponse du policier Fournier surgit comme un ressort: la drogue. «On ne vole pas des téléviseurs, des magnétoscopes et des ordinateurs à la tonne pour manger. Non! c'est la drogue.»

Selon le policier Marc Bérubé, responsable des relations communautaires et de la prévention du crime à la Police municipale de Sherbrooke, la situation économique et l'arrivée de l'automne avec la reprise des activités sont des éléments qu'il ne faut pas négliger. Mais il abondera dans le sens de son collègue. «La drogue et la toxicomanie sous toutes ses formes, notamment l'augmentation des fumeurs et des consommateurs d'alcool chez les jeunes, y sont pour une grosse part. Nous espérons que nos programmes de prévention dans les écoles apporteront un équilibre au cours des prochaines années.»

La même question concernant la cause première des vols posée à un citoyen victime de cambriolage, à savoir M. Denis Denault, de Sherbrooke, part comme une balle: la mollesse des tribunaux.

A la décharge des cours de justice, précisons qu'en une seule journée où les salles 3, 4 et 5 du palais de justice de Sherbrooke roulent à pleine capacité, avec des rôles surchargés, on pourrait remplir en quelques heures tout le Centre de détention.

Les appareils électroniques sont des cibles de choix pour les voleurs, souvent motivés par des besoins de drogues.

Mettre le plus d'obstacles possible

Sherbrooke

Mettre le plus d'obstacles possible entre le voleur et les biens.

Pour le policier Marc Bérubé, responsable des relations communautaires et de la prévention du crime à la Police municipale de Sherbrooke, il n'y a pas 36 solutions pour se protéger contre le vol avec effraction: compliquer au possible la vie du cambrioleur.

«Ce n'est pas compliqué ce que je raconte aux gens: laissez votre domicile comme s'il y avait une présence... que l'absence soit courte ou prolongée», insistera-t-il.

Il faut éviter l'accumulation de journaux et de courrier lors d'une absence de quelques jours: on les fait ramasser.

L'utilisation d'un système d'éclairage selon certaines heures, dans certaines pièces, peut embêter un voleur en puissance, tout comme un téléviseur allumé. La présence de jouets un peu à la traîne laissera croire au cambrioleur qu'il y a des enfants et possiblement une gardienne.

Et s'il n'y a pas de programme de surveillance de quartier bien établi dans le secteur, la collaboration des voisins et entre voisins reste un des moyens de prévention les plus efficaces.

«La règle d'or est de compliquer la vie au voleur, de multiplier les obstacles sur sa route et il ne faut surtout pas se gêner», répétera en guise de conclusion le policier Bérubé.

Vente de la rentrée

La vente commence le 10 septembre et se termine

COMPUCENTRE

Prix spéciaux sur les systèmes d'ordinateur Macintosh
Tous avec une garantie 1 an

<p>Mac Classic 4/40 avec imprimante StyleWriter</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8MHz • 4Mo de RAM • Disque rigide 40Mo • Clavier et souris <p>StyleWriter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante Ink-jet 360 P par P • Alimentation auto/50 feuilles <p style="text-align: right;">1499⁸⁸</p>	<p>Mac Classic II 4/40 avec imprimante StyleWriter</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16MHz • 4Mo de RAM • Disque rigide 40Mo • Microphone • Clavier et souris • Logiciel System 7.0.1 <p>StyleWriter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante Ink-jet 360 P par P • Alimentation auto/50 feuilles <p style="text-align: right;">1799⁸⁸</p> <p style="font-size: small;">Disponible avec disque rigide 80Mo ajoutez 200.00</p>
<p>Mac LC II avec imprimante StyleWriter</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16MHz • 4Mo de RAM • Disque rigide 40Mo • Moniteur couleur RGB • Clavier et souris <p>StyleWriter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante Ink-jet 360 P par P • Alimentation auto/50 feuilles <p style="text-align: right;">2499⁸⁸</p>	<p>Mac II Si avec imprimante StyleWriter</p> <ul style="list-style-type: none"> • 20MHz • 3Mo de RAM • Disque rigide 40Mo • Moniteur couleur RGB • Clavier étendu et souris <p>StyleWriter</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprimante Ink-jet 360 P par P • Alimentation auto/50 feuilles <p style="text-align: right;">3399⁸⁸</p>

<p>Macintosh Powerbook 100 - 4/40 La puissance du meilleur</p> <p>• 4Mo de RAM • Disque rigide 40Mo</p> <p>• Boule roulante intégrée</p> <p>• Écran LCD 9" • Pèse 5.1lbs et entre facilement dans votre mallette</p> <p style="text-align: right;">1799⁸⁸</p>	<p>Imprimantes Deskwriter et DeskJet 500</p> <p>Résultat de qualité professionnelle pour MS DOS et Macintosh</p> <p>• Résultat de résolution précise de 300 Ppp • Garantie 3ans</p> <p>• Choix de caractères intégrés</p> <p>• Opération silencieuse</p> <p style="text-align: right;">499⁸⁸</p> <p style="font-size: small;">Voyez les modèles qui impriment aussi en couleur 899⁸⁸</p>	<p>Système d'ordinateur IBM PS/1 386SX Complet avec logiciels et une imprimante GRATUITE</p> <p>Tellement facile à installer et à apprendre, que toute votre famille peut immédiatement commencer son utilisation. À la portée de l'utilisateur, l'ordinateur IBM PS/1 vous procure la puissance nécessaire pour croître avec vos besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Unité de disque rigide de 80Mo • 16 MHz • 2Mo de RAM • Souris • Unité de disquettes de 3.5", 1.44Mo • Connecteur parallèle • 2 fentes d'expansion • Écran couleur VGA 12" • Modem de 2400 bauds • DOS • MS Works pour Windows • MS Productivity Pack pour Windows <p style="text-align: right;">1499⁸⁸</p> <p>Rabais du fabricant 100⁰⁰</p> <p>Après rabais 1399⁸⁸</p> <p style="font-size: x-small;">Quantité limitée Spécial à l'ouverture des portes</p> <p style="font-size: x-small;">* Le rabais doit être réclamé à IBM avant le 15 octobre 1992</p>
<p>NEC CD Gallery[™] pour Macintosh Il joue également des disques compacts audio</p> <p>Logiciels GRATUITS inclus</p> <ul style="list-style-type: none"> • New Grolier Encyclopedia • Cosmic Osmo • Toolworks World Atlas V.2.0 • Cinderella • Time Table of History: Science and Innovations • Desert Storm: The War in the Persian Gulf • Ludwig Von Beethoven Symphony No.9 <p style="text-align: right;">579⁸⁸ Complet</p>	<p>Moniteur couleur VGA</p> <p style="text-align: right;">277⁸⁸</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moniteur couleur VGA 14" • Espacement/point de .41 • Base amovible et pivotante 	<p>Sound Blaster Le standard du son pour votre PC</p> <p>Son de qualité, effets sonores multiples, les jeux d'ordinateur deviennent plus qu'un jeu d'enfant.</p> <p style="text-align: right;">139⁸⁸</p>

<p>Lotus 1-2-3 pour la maison avec l'ensemble Quicken</p> <p>Le chiffrier par excellence entre dans votre foyer pour vous aider à contrôler vos finances. Avec l'ensemble Quicken pour vous aider à organiser vos finances sans difficulté.</p> <p style="text-align: right;">99⁸⁸ (MSDOS)</p>	<p>Fastback Plus 3.1</p> <p>Rend la sauvegarde des logiciels encore plus rapide et plus facile.</p> <p style="text-align: right;">169⁸⁸ (MSDOS)</p>	<p>Direct Access 5.1</p> <p>Vous donne la possibilité de créer tous les menus que vous désirez. Exécute les commandes DOS avec une seule clé.</p> <p style="text-align: right;">88⁸⁸ (MSDOS)</p>
<p>CA Textor</p> <p>L'interface d'utilisateur intuitive et les puissantes caractéristiques font de CA Textor un traitement de texte qui est facile à utiliser et qui vous aide à garder le contrôle de votre document.</p> <p style="text-align: right;">79⁸⁸ (MSDOS)</p>	<p>Norton Antivirus V.2.0.</p> <p>S'occupe de la protection, de la détection et de l'élimination des virus connus et inconnus.</p> <p style="text-align: right;">109⁸⁸ (MSDOS) 109⁸⁸ (WINDOWS)</p>	<p>Quattro Pro Special Edition</p> <p>Borland amène la puissance de son chiffrier électronique à la maison et aux PME. Facile à apprendre et à utiliser.</p> <p style="text-align: right;">59⁸⁸ (MAC) 59⁸⁸ (MSDOS)</p>

<p>Imprimante 24 points Fujitsu</p> <p>Imprimante 24 points de grande qualité qui imprime en noir et blanc et en couleur. Caractères canadiens français intégrés imprimés dans un grand choix de caractères</p> <p style="text-align: right;">399⁸⁸</p>	<p>Imprimante à laser "Partner Laser" Panasonic</p> <ul style="list-style-type: none"> • 28 polices caractères internes • 5 pages par min. • RAM standard 512K extensible à 4.5Mo • Émulation HP LaserJet Series • Alimentation de 200 pages <p style="text-align: right;">988⁸⁸</p>	<p>Imprimantes matricielles de Panasonic caractéristiques perfectionnées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprime jusqu'à 240cps en mode brouillon • 38cps en mode d'aspect qualité lettre • Tête d'impression de 9 points • Garantie limitée de 2 ans <p style="text-align: right;">199⁸⁸</p>
<p>Imprimante 24 points améliorée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imprime jusqu'à 192cps en mode brouillon • 63cps en mode d'aspect qualité lettre • Tête d'impression de 24 points • Garantie limitée de 2 ans <p style="text-align: right;">299⁸⁸</p>	<p style="text-align: center;">COMPUCENTRE "Les spécialistes de l'ordinateur personnel depuis 1976" 60 magasins à travers le Canada COMPUCENTRE® est une marque déposée des Entreprises Hartco Inc.</p>	

RÉGION DE MONTRÉAL

- Galeries D'Anjou
- Promenades St-Bruno
- Carrefour Laval
- Place Vertu
- Mail Champlain
- Place Bourassa
- Centre Fairview
- Place Rosemère
- Place Alexis-Nihon
- Centre Rockland
- Place Bonaventure

Le meilleur résultat de toutes les universités

□ Les deux tiers des nouveaux étudiants de l'U. de S. ont réussi l'examen de français du ministère

Michel RONDEAU Sherbrooke

Les nouveaux étudiants de l'Université de Sherbrooke sont arrivés au premier rang de la province, à l'examen de français du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, avec un taux de réussite de 65,8 pour cent.

Selon le vice-recteur à l'enseignement de l'Université de Sherbrooke, M. Jean-Guy Ouellet, c'est un indice de la qualité des étudiants qu'a accueillis cette année l'Université de Sherbrooke, une qualité qui

est peut-être due, avoue-t-il, au fait qu'un certain nombre de programmes sont contingents et que ce sont les élèves les plus forts qui ont été accueillis à Sherbrooke.

L'examen du ministère de l'Enseignement supérieur a été administré à la fin de l'année 1991-1992 aux étudiants du collégial de toute la province. Sur les 18 262 qui ont subi le test de français, 16 668 ont vu leurs résultats transmis par le ministère aux universités québécoises francophones.

Le taux de réussite, dans l'ensemble du Québec, s'élève à 57

pour cent, alors que les deux tiers des étudiants accueillis à Sherbrooke ont réussi l'examen.

Pour marquer l'écart qu'on peut trouver entre les résultats des étudiants des diverses universités, Jean-Guy Ouellet signale que le taux de réussite le plus bas n'atteint que 38,6 pour cent. Le vice-recteur n'a pas voulu cependant dire dans quelle université se trouvent les étudiants qui ont connu un tel résultat.

Texte de 500 mots

L'examen du ministère consistait en la rédaction d'un texte de 500 mots. On évaluait la qualité du discours, l'emploi de termes précis et variés, la construction de phrases, la ponctuation, l'orthographe et la grammaire. Pour réussir, il fallait obtenir au moins 20 points sur 40 en ce qui touche la construction de phrases, la ponctuation, l'orthographe et la grammaire. Sur l'ensemble, il fallait obtenir une note d'au moins 60 pour cent.

Comme les trois quarts des étudiants de l'Université de Sherbrooke viennent des quatre coins de la province, il est impossible d'attribuer le succès des nouveaux étudiants à un établissement d'enseignement spécifique.

L'examen administré au collégial par le ministère de l'Enseignement supérieur depuis cette année remplace le TURBO conçu il y a quelques années à l'Université de Sherbrooke. La réussite du nouvel examen est, comme le TURBO, une condition pour obtenir son diplôme.

Pour les étudiants qui se trouvaient déjà à l'Université et qui, soit ne se sont pas encore présentés au TURBO ou soit ne l'ont pas

réussi, il sera possible cette année de choisir entre le TURBO ou l'examen du ministère. Ce dernier est une rédaction, alors que l'autre est un examen objectif. Toutefois, note le vice-recteur à l'enseignement, les résultats au TURBO étaient similaires à ceux de l'examen ministériel, le taux de réussite au TURBO étant d'environ 66 pour cent. «On constate qu'il y a une corrélation entre les résultats des deux outils d'évaluation.»

Les prochaines séances d'examen pour les étudiants qui ne l'ont pas subi ou qui n'avaient pas réussi le TURBO auront lieu les 13 et 19 septembre courant.

Les recycleurs de pièces d'autos en train d'assainir leur profession

□ Ils revendiquent de nouvelles modifications à la loi

Sherbrooke (GF)

Les recycleurs de pièces d'autos et de camions qui se réunissent à Sherbrooke, aujourd'hui, demain, samedi et dimanche, à l'occasion du congrès de leur association, sont des gens sérieux.

Sérieux, rapporte leur président et propriétaire de Pièces d'autos Leclerc, Jean-Marc Donahue, dans leur volonté d'assainir une profession ternie par des recycleurs peu scrupuleux sur l'origine des véhicules et des pièces.

De là, précise-t-il, le code d'éthique sévère et le modèle de fonctionnement dont s'est dotée l'association. Un code si rigoureux que seulement 44 recycleurs ont obtenu leur carte de membre pendant qu'une vingtaine d'autres étaient plutôt invités à s'assagir avant de songer à entrer dans les rangs. De là aussi l'implication politique de l'association en vue d'obtenir de nouvelles modifications à la loi.

«Tout cela a fait que l'association a reçu des lettres de noblesse, en octobre 1991. Elle a été invitée à participer aux travaux du Comité d'action sur le vol d'automobiles», se réjouit M. Donahue.

Sérieux aussi les recycleurs dans les sujets qu'ils abordent au cours du congrès. Il sera bien sûr question des efforts faits encore par l'ARPAC pour améliorer la loi (faire en sorte que les véhicules accidentés en provenance de l'Ontario soient soumis aux mêmes contraintes que les véhicules québécois). Il sera aussi question d'environnement (gestion des vieux pneus et des huiles usées) et de qualité totale.

Parmi les conférenciers, on note ainsi la présence du sous-ministre adjoint à l'environnement, André Marsan.

Et parce que les recycleurs ne sont pas seulement sérieux, l'association a aussi invité une «drôle» de psychologue et un avocat humoristique à venir déridier ses membres.

L'association attend environ 200 personnes.

Les efforts de l'association en vue de contrer le vol ou le recel d'automobiles ou de pièces d'automobiles sont louables compte tenu de l'ampleur du problème. Sur le territoire desservi par la Sûreté municipale de Sherbrooke, en 1991, on rapportait 582 vols de véhicules, contre 372 véhicules, un an plus tôt. On ne peut bien sûr présumer de l'intention des voleurs mais certains d'entre eux avaient l'intention de faire autre chose qu'une simple ballade. Quelque 198 véhicules n'ont pas été retrouvés, comparativement à 118 véhicules en 1990.

Sur le grand territoire de la SQ-Estrie, on parle de 645 véhicules volés en 1991, comparativement à 164 véhicules en 1990.

Jean-Marc Donahue, des Pièces d'autos Leclerc, est président de l'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions.



Téléphoto par Claude Gosselin

Pagé va dans le bon sens

— Gilles Taillon

Sherbrooke (MR)

Le ministre de l'Éducation, Michel Pagé, ne donne pas vraiment ce qu'on pourrait appeler un coup de barre pour l'apprentissage du français écrit, mais il va dans le bon sens et on ne peut pas s'y objecter.

C'est en résumé ce qu'estime le directeur général de la CSCS, Gilles Taillon, à la suite de l'annonce par le ministre Pagé de sa volonté de mettre l'accent sur l'écriture et la lecture, en français, alors que, ces dernières années, l'oral tenait une place importante en cette matière.

Selon M. Taillon, il faudra revoir des programmes ou des parties de programmes pour bien atteindre l'objectif d'améliorer le français écrit des élèves.

En ce qui touche la situation à la CSCS, le directeur général note qu'on allait dans le sens souhaité par le ministre depuis quelque temps. Il souligne, entre autres, qu'une politique culturelle visant la promotion du français et la qualité de la langue en tout domaine à la CSCS est en préparation présentement et devrait être soumise au conseil des commissaires aux Fêtes.

Il ajoute que la CSCS veut aussi dorénavant étendre à toutes les écoles l'habitude qu'ont prise certaines écoles de réclamer la correction du français dans les travaux des élèves en toutes matières.

En terme d'embauche, rappelle aussi le directeur général, la CSCS, lors des entrevues avec les candidats à l'enseignement, mesure la qualité du français des postulants.

Enfin, comme le ministre annonce une subvention de 3 millions \$ à la province, qui se traduira par une somme de quelques dizaines de milliers de dollars dans la région pour enrichir les bibliothèques scolaires, Gilles Taillon ajoute que la CSCS a aussi versé cette année 100 000 \$ à ses écoles pour l'achat de volumes.

Michel Pagé estime que l'une des façons de promouvoir la qualité du français est la lecture d'ouvrages et il veut rendre obligatoire la lecture d'au moins quatre volumes par année.

Un avis de recherche à la grandeur du Québec

Sherbrooke

La Sûreté du Québec a lancé un avis de recherche à la grandeur du Québec en vue de retracer Jean-Paul Lévesque, âgé de 46 ans, qui n'a pas réintégré le Centre fédéral de formation, à Montréal, après un congé de fin de semaine.

Lévesque a été condamné à la prison à perpétuité pour meurtre, en 1975.

L'individu qui a de la parenté dans la région de Sherbrooke pourrait y avoir séjourné lors de son congé qui devait prendre fin le dimanche 6 septembre.

Les policiers de l'Escouade de localisation des individus de la SQ (514-598-4060) vérifieront toute information qu'on leur fera parvenir.

On décrit Lévesque comme un individu violent et dangereux. Il mesure 1m 78 (cinq pieds et dix pouces), pèse 79 kilos (175 livres), a les yeux bleus et les cheveux bruns grisonnants.

chez COMPUTCENTRE

le 19 septembre ou jusqu'à épuisement de la marchandise

Système d'ordinateur 386SX et 486SX MAGNAVOX
Complets avec logiciels

- 80386SX • 2Mo de RAM • Disque rigide 40Mo
- Unités de disquettes 3 1/2" et 5 1/4" • Souris
- Modem interne 2400 bauds • DOS • Windows
- PFS Windows Works • Quicken pour Windows

16MHz 20MHz 40Mo **1099⁸⁸** 80Mo **1399⁸⁸**

Système d'ordinateur 486SX
• 20MHz • 2Mo de RAM • Disque rigide 80Mo
• Unité 3 1/2" et 5 1/4" • Souris • DOS
• Modem interne 2400 bauds
• Soutien Super VGA
• Microsoft Windows **1999⁸⁸**

• Moniteur couleur VGA, ajoutez 300,00
• Moniteur Super VGA, ajoutez 450,00

Imprimante Canon à bulles d'encre

Pochette pour transport GRATUITE

- Textes et graphiques net et précis de qualité laser
- Portable
- Silencieuse à 45 décibels qu'elle ne vous distrairait pas de votre travail
- Pèse seulement 4,6 lbs

399⁸⁸

Modem GVC 2400 Bauds
Externe ou interne

- Compatible Hayes™
- Appel et réponse auto
- Opération semi-duplex ou intégral

Interne **88⁸⁸** Externe **119⁸⁸**

Modem 2400 bauds avec fax envoi/retour de 9600 bauds **149⁸⁸**

Ordinateur Compaq à prix abordable
Complet avec logiciels

Garantie sur place 1 an GRATUITE

Comprend:

- 386SX, 25MHz • 2Mo de RAM
- Disque rigide 84Mo
- Unité de disque 3 1/2"
- 2 fentes d'expansion • Super VGA
- Clavier Selectric • Souris
- Microsoft Windows • DOS 5.0
- PFS Windows Works

1399⁸⁸

Moniteur non inclus

Ordinateur Compaq 486DX avec disque rigide 120Mo
• 486DX, 33MHz • 4Mo de RAM • Microsoft Windows • DOS 5.0
• Disque rigide 120Mo • PFS Windows Works
• Unité de disque 3 1/2" et 5 1/4"
• Clavier Selectric • Souris
• 3 fentes d'expansion • Super VGA **2649⁸⁸**

Système d'ordinateur Philips 386SX Multimedia
avec technologie CD ROM MPC

Le lecteur CD-ROM combinant le son, les graphiques et le texte, vous donne accès à assez d'informations pour remplir une bibliothèque et peut aussi jouer des disques compacts.

- 386SX 20MHz • 5Mo de RAM • Souris
- Unité de disque 3,5", 1,44Mo • CD ROM
- Disque rigide 80Mo • Carte son stéréo
- Écouteurs • Soutien Super VGA

Logiciels inclus

- DOS 5.0 • Windows 3.0 avec Multimedia
- Microsoft Works pour Windows
- Microsoft CD Multimedia Bookshelf
- Comptons CD Multimedia Encyclopedia
- Carmen San Diego • Sherlock Holmes

2199⁸⁸

Ensemble mise à jour Creative Multimedia
CD-ROM avec Midi Kit et Sound Blaster Pro et logiciels GRATUITS

- Microsoft Windows 3.1 • Sound Blaster Pro
- Microsoft Bookshelf • Microsoft Works
- Macromedia Action • Authorware Star
- Mathematica Tempra • Jeu Sherlock Holmes

Faites la mise à jour de votre PC pour créer un outil de productivité multifonctions pour la maison, le travail et les études.

Interne **799⁸⁸** Externe **899⁸⁸**

Agenda PC de Compaq

Le PC Contura offre plus de caractéristiques que vous en demandez sans le poids supplémentaire et les compromis de fabrication.

- 386SL, 20MHz • 2Mo de RAM
- Disque rigide de 40Mo
- Unité de disquette 3,5", 1,44Mo
- Écran VGA monochrome
- Pile NiCad améliorée
- Windows 3.1 • DOS 5.0 • EZ Help

2299⁸⁸ Complet

Aussi disponible en 25 MHz avec disque rigide de 60Mo et 4Mo de RAM. **2899⁸⁸**

Lecteur CD Rom et lecteur Audio MAGNAVOX
avec logiciels CD ROM GRATUITS

Pour IBM et Compatibles

- Grolier Encyclopedia • PC-Sig Library
- Microsoft Bookshelf Reference Library
- PC Globe • World and U.S. Atlas disc.

499⁸⁸ Complet

Ordinateur 386SX Commodore
avec disque rigide 100Mo et souris

Complet avec logiciels

- 80386SX 25MHz • 2Mo de RAM
- Disque rigide 100 Mo • Souris
- 4 fentes d'expansion • Unité de disque 3,5"
- Super VGA • Clavier 101 touches
- 2 connecteurs séries, 1 parallèle et 1 souris
- DOS 5.0 • MS Works 2.0

1299⁸⁸

Microsoft Windows 3.1
avec souris Dexxa

89⁸⁸

Windows 3.1 format 5 1/4" avec la nouvelle souris Dexxa à 3 boutons à un prix spécial.

PAPIER D'ORDINATEUR
PAQUET DE 500 FEUILLES

DOMINION BLUELINE INC.

Forme continue avec bordures détachables pour 500 feuilles de 9 1/2" x 11" sur papier 28M.

6⁸⁸ pqt

• Papier recyclé aussi disponible

Harvard Graphics for Windows

Des présentations dynamiques qui s'adaptent immédiatement aux changements, du tableau simple aux présentations multisupports. La solution la plus flexible pour créer des présentations irrésistibles.

459⁸⁸

Key WordPro Plus et l'ensemble Grammar Checker

WordPro Plus offre toutes les caractéristiques d'éditions les plus perfectionnées. Grammar Checker vous aidera à éviter les erreurs embarrassantes.

55⁸⁸

QEMM-386 6.0

Programme votre PC à optimiser et à simplifier l'utilisation de ses mémoires.

88⁸⁸

CLASSEUR POUR DISQUETTES
avec serrure

Pour disquettes 3 1/2" ou 5 1/4".

7⁸⁸

DISQUETTES D'ORDINATEUR DE QUALITÉ

10 disquettes par boîte

- 5 1/4 DC DD 5.88
- 3 1/2 DC DD 8.88
- 5 1/4 DC HD 8.88
- 3 1/2 DC HD 16.88

Falcon 3.0

Transforme votre ordinateur en un authentique simulateur de F-16.

69⁸⁸

Mario Teaches Typing

Apprenez à dactylographier avec Mario et sa bande à travers trois excitants niveaux.

39⁸⁸

Windows Draw

Fonction facile à apprendre, plusieurs caractéristiques et "clip-art" prêt à utiliser.

129⁸⁸

AfterDark 2.0

L'ultime circuit économiseur d'écran. Plus de 30 dessins et sons différents.

39⁸⁸

Manche à balai IBM

Pour ordinateurs à canaux libres, centrage automatique, deux boutons de tir pour joueurs droitiers.

24⁸⁸

Souris DEXXA

Nouvelle souris à trois boutons. Confort, précision et fiabilité maximum.

28⁸⁸

Link 386 Pro

Seulement surpassé par le jeu lui-même, il fixe de nouveau standard pour les jeux de simulations de golf.

65⁸⁸

Dagger of Amon Ra

L'héroïne du colonel Bequest est derrière. Cette fois, dans un musée cerné de meurtriers sadiques.

59⁸⁸

Wing Commander

Le simulateur de combat en 3 dimensions qui vous propulse dans l'ultime combat galactique.

29⁸⁸

A-Train

Créer et opérer un service de transport en commun et mettez la main sur d'énormes récompenses financières.

65⁸⁸

Powermonger

Réunissez chaque territoire ou faites face à la défaite devant les Powermongers.

49⁸⁸

Darklands

Jeu de rôle fantastique qui utilise les traditions, les mythes et les superstitions de l'Allemagne médiévale.

65⁸⁸

VILLE DE QUÉBEC
• Galeries de la Capitale
• Place Laurier
• Place Fleur de Lys

SHERBROOKE
• Carrefour de l'Estrie

SOREL
• Promenades de Sorel
CHICOUTIMI
• Place du Royaume

DRUMMONDVILLE
• Promenades Drummondville

App. Mon Mac d'Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. IBM est une marque déposée de P.S.I. Personal Systems est une marque déposée d'International Business Machines Corporation.

1000 demandes d'emploi attendues chez Toys'R Us

Gilles FISETTE Sherbrooke

Ce sont finalement plus de cinq cents personnes qui, dans la seule journée de mardi, ont rempli une demande d'emploi et subi une première entrevue dans la roulotte aménagée par le marchand de jouets Toys'R Us, devant son futur magasin, au Carrefour de l'Estrie, à Sherbrooke.

Selon un porte-parole de la compagnie, ce nombre élevé de postulants rencontre les attentes de la compagnie. On évalue à environ un millier le nombre de ceux qui défilent d'ici vendredi à ce centre temporaire d'embauche.

Parmi tous ces gens, Toys'R Us en embauchera finalement entre 50 à 70, selon les besoins que commandera la clientèle estrienne.

Dans l'espoir de décrocher un emploi, les demandeurs d'emploi ont fait preuve d'une grande pa-

tience. Certains sont arrivés sur les lieux dès 7h30, bien que l'ordre d'arrivée n'augmente en rien les chances d'être retenu.

La compagnie estime que les personnes qui sont entrées dans la file à compter de 10h30 sont celles qui ont dû attendre davantage leur mal en patience. Ces personnes ont attendu jusqu'à six heures avant d'atteindre un siège faisant face à un agent du personnel de Toys'R Us.

Hier, la situation avait bien changé. En milieu de matinée, une trentaine de personnes seulement faisaient la queue.

Toys'R Us disait croire qu'environ 200 ou 250 personnes auront défilé durant la journée d'hier. Et ce rythme ira en décroissant d'ici demain 19h00 alors que prendra fin la période allouée aux chercheurs d'emploi. A ce moment-là, concluaient-ils, on aura sûrement dépassé le cap du millier de demandes d'emploi.

Eastman accorde à T.G.C un contrat de 949 631 \$ pour ses gros travaux

Gilles DALLAIRE Eastman

Le conseil municipal d'Eastman a adjugé à T.G.C., une entreprise de Sherbrooke, un contrat de 949 631,33 \$ pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'un réseau d'égouts qui desserviront tout le village et pour la réfection d'un tronçon de la route 112 situé dans le secteur de l'école Val-de-Grâce.

Un autre contrat au montant de 981 476 \$ sera aussi adjugé à cette firme pour la construction d'une usine d'épuration des eaux usées

après approbation de son offre de services par la Société québécoise d'assainissement des eaux qui agira comme maître d'oeuvre de la réalisation de ce dernier projet.

Bien que l'entrepreneur se dise prêt à commencer la construction du réseau d'aqueduc et du réseau d'égouts et la réfection de la route 112 la semaine prochaine, il se peut que les travaux débutent plus tard si une recommandation de M. Jean-Guy Pélouin, le seul membre du conseil municipal à s'opposer à l'adjudication immédiate de

ce contrat, est retenue.

M. Pélouin n'est pas opposé à la réalisation de ce projet mais il est d'avis que des contingences, dont l'opposition possible d'une majorité des électeurs à un amendement du règlement de zonage qui rendrait possible la construction d'un hôtel de ville dans un secteur commercial de même que la construction de stations de pompage des eaux usées dans des secteurs où de tels postes ne peuvent pas être construits à l'heure actuelle, pourraient faire obstacle à la bonne

marque des travaux.

Il a rappelé qu'un délai maximal de 90 jours peut séparer l'adjudication d'un contrat et sa signature et il a invité les autres conseillers à faire montre de prudence, soulignant qu'un scrutin général est imminent et que les membres du conseil municipal qui seront élus le 1er novembre ne devraient pas se sentir liés par des décisions prises par leurs prédécesseurs.

Le référendum portant sur l'amendement évoqué par le conseiller Pélouin sera tenu dimanche.

EN BREF

Opérations policières prévues près des écoles

Sherbrooke — Même si la vaste opération de sensibilisation à la sécurité des écoliers devait en principe prendre fin hier, à Sherbrooke et à Fleurimont, la Police municipale a prévu des interventions aujourd'hui et demain à proximité des écoles.

Après le congé de la Fête du travail, la surveillance policière dans les zones d'écoliers avait repris de plus belle.

Les radaristes ont de fait présenté à des conducteurs pas moins de 55 contraventions pour vitesse ex-

cessive, mardi, deux pour feu rouge non respecté, une pour stationnement prohibé dans une zone scolaire et deux pour ne pas avoir attendu l'apparition des flèches de circulation.

Les vitesses relevées oscillaient entre 66 et 89 kilomètres/heure pour des amendes de 45 \$ à 155 \$ et d'un à trois points d'inaptitude.

Rappelons que la semaine dernière, la Police municipale de Sherbrooke, en collaboration avec le Comité de sécurité routière de la Ville de Sherbrooke et les autorités de la Commission scolaire, a multiplié les opérations-radar près des écoles et même dans les autobus d'écoliers.

En guise de rappel et également d'examen de conscience, on donne le bilan de la première semaine: 135 contraventions émises pour des vitesses excessives allant de 70 à 85 kilomètres/heure dans les zones scolaires où la limite est de 50, cinq contraventions pour omission de céder le droit de passage, quatre pour panneau d'arrêt obligatoire non respecté et trois pour grillage de feu rouge.

Rien de neuf sur le drame de Plessisville

Plessisville — Les enquêteurs de la Sûreté du Québec n'avaient aucun élément nouveau, hier, pouvant permettre de mieux comprendre le déroulement du drame qui est survenu dans une résidence unifamiliale à Plessisville, mardi.

André Demers, âgé de 51 ans, et

son épouse, Huguette, âgée de 43 ans, atteints par une ou des décharges de fusil, ont été retrouvés sans vie dans la chambre. Il était connu que le couple était dépressif. Les enquêteurs croient obtenir le rapport d'autopsie des deux victimes aujourd'hui.

Mort de Demers: enquête du coroner du 14 au 16

Sherbrooke — Ce sont les 14, 15 et 16 septembre au palais de justice de Sherbrooke, salle 8, que se déroulera l'enquête de la coroner Anne-Marie David relativement à la mort du jeune Sylvain Demers,

survenu le 10 octobre 1991, dans le rang 6 Nord, à Wotton.

Le jeune Demers et un complice, qui venaient de commettre un vol, avaient été renversés par un témoin du vol qui les avait pris en chasse.

EAU POTABLE

ROCK FOREST

La Ville de Rock Forest avise les citoyens de deux secteurs de faire bouillir leur eau 5 minutes avant consommation, et ce jusqu'à nouvel ordre; les secteurs visés sont ce-

lui situé entre l'Institut Val du Lac et la Base plein air, puis le secteur des rues De la Rivière, Indiana, Gagnon, Iris, Papineau-Couture et Alfred DesRochers.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

CLUB Multi points

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **30821695**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

31010

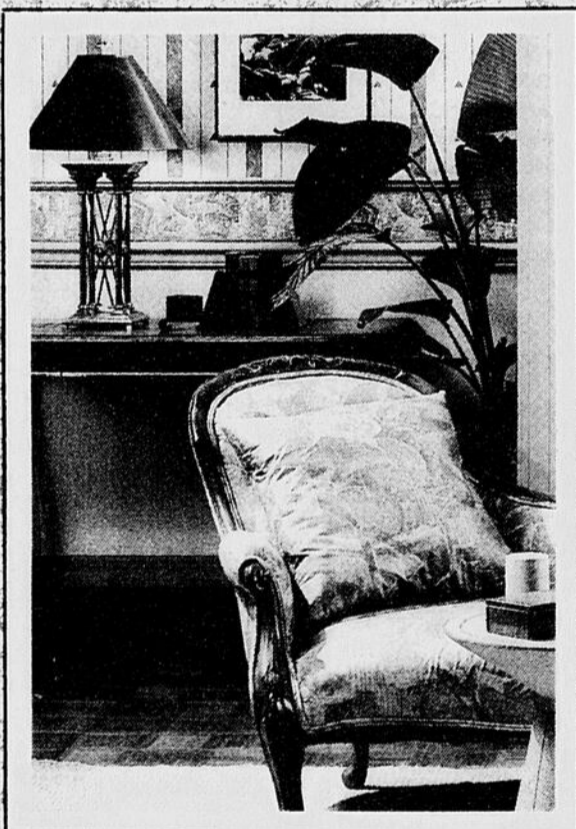
EATON

Cahier "LA VESTE INDISPENSABLE" encarté dans La Tribune le mercredi 9 septembre 1992.

Page 16: A1: Hors photo. Résultats quotidiens contour des yeux. Prix devrait être 32\$.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient. 45804

L'harmonie de votre décor commence chez nous!



- Service de décoration à domicile
- Recouvrements de sol
- Papier peint, peinture SICO
- Stores, draperies
- Cadres et laminages

D E C O R A T I O N

King

1303, rue King Ouest, Sherbrooke, 563-3855

FOLITRONIQUE

PARTEZ SANS PAYER!*

RCA

14 po.

TÉLÉCOULEUR 14 po. RCA
STYLE MONITEUR
199.95

MONITEUR STÉRÉO
21 po.

TÉLÉCOULEUR 21 po.
MONITEUR STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE
HORLOGE ET MINUTERIES
SOMMEIL ET RÉVEIL À L'ÉCRAN

RCA 399.95

VCR Plus+

VIDEO VHS 4 TÊTES
SYSTÈME VIDÉO À 4 TÊTES
AVEC EFFETS SPÉCIAUX
SYNTONISATEUR CABLOCOM-
PATIBLE DE 181 CANAUX
TÉLÉCOMMANDE PROGRAM-
MABLE

COMMANDE 30 MARQUES DE TÉLÉVISEURS

RCA 339.95

MONITEUR STÉRÉO
33 po.

TÉLÉCOULEUR 33 po.
MONITEUR STÉRÉO
SON MATRIX SURROUND
TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE

1299.95

NE PAYER QU'EN JANVIER 1993

COMME À LA T.V.

28 po.
MONITEUR STÉRÉO

TÉLÉCOULEUR 28 po.
MONITEUR STÉRÉO
TÉLÉCOMMANDE UNIVERSELLE

RCA 799.95

GARANTIE 60 MOIS

LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE.
* SUJET À L'APPROBATION DU CRÉDIT VOIR DÉTAILS EN MAGASIN.

VIDEOTECH INC.

SHERBROOKE
910, KING OUEST
569-9963

MAGOG
GALERIES ORFORD
843-6621

Trois meurtres dont les auteurs courent toujours

□ La Sûreté du Québec n'a pas abandonné la chasse aux tueurs

Gérald PRINCE Drummondville

Même si la Sûreté du Québec enquête sans arrêt sur trois meurtres, survenus depuis quelque temps dans la région de Drummondville, aucun développement significatif n'est survenu pour en trouver les auteurs.

«Tant que l'enquête n'est pas terminée par l'arrestation des auteurs, elle se continue, parfois dans l'ombre», affirme l'enquêteur

principal, Alain Lanoue de la SQ, chargé d'élucider la mort de Réal Hébert de Wickham, ainsi que de Francine Noël et de Jacques Sévigny de St-Nicéphore.

Le meurtre de Réal Hébert, âgé de 53 ans, tué par balles le 24 juin dernier, est toujours aussi mystérieux. Malgré un déploiement exceptionnel de force policière, en particulier par l'installation d'un poste mobile de commandement à Wickham, la SQ admet nager encore en plein mystère et n'a avoir ab-

solument aucun indice pour en découvrir les auteurs. Appels à l'aide au public, promesse de récompense, multitude de vérifications dans les milieux les plus inattendus, rien n'a pu jusqu'à maintenant aiguiller les policiers sur un soupçon de piste. La SQ renouvelle son appel au public pour lui indiquer toute information, même minime, pouvant les aider dans leurs recherches. Réal Hébert, un homme d'affaires sans reproches, a été tué de quatre balles de calibre 22, provenant

d'une arme d'un type rare, dans la nuit du 23 au 24 juin à sa coquette résidence de Wickham. La police a appris la présence d'une auto, une Fiero blanche, près de sa résidence, ce soir-là, mais là s'arrêtent ses trouvailles: malgré des centaines de vérifications, ni l'arme, ni l'auto n'ont été découvertes, encore moins l'auteur de ce crime.

Quant au couple Noël-Sévigny, la SQ s'est rendue encore récemment dans la région de Québec

pour interroger des personnes en rapport avec cette tragédie, survenue le 18 février 1990. Francine Noël, âgée alors de 33 ans, et son concubin, Jacques Sévigny, âgé de 32 ans, tous deux de St-Nicéphore, avaient été assassinés par balles en pleine rue vers 4h du matin, par un froid terrible, alors qu'ils se trouvaient encore dans leur voiture. Le couple venait de quitter un bar où il avait organisé une fête quand il a été bloqué par un autre véhicule. Un occupant est sorti, brandissant

une mitraillette 9mm et a criblé les deux personnes d'un nombre imposant de balles. La police a interrogé la presque totalité des 150 personnes présentes à la fête, mais n'a jamais pu trouver de preuves contre les assaillants, même si elle affirme avoir une petite idée des auteurs probables de cette tuerie, qui avait, on se le rappellera, soulevé l'émoi dans la région de Drummondville à cette époque, puisque le couple était bien apprécié de son entourage.

Pas de poursuite contre le cascadeur de 11 ans

Drummondville (GP)

Aucune poursuite judiciaire, même la plus minime qui soit, ne peut être déposée contre l'enfant de 11 ans qui a fait «défriser» les policiers de Drummondville, lundi matin, dans une chasse à l'homme spectaculaire.

«La loi est claire là-dessus: il faut qu'un enfant ait au moins 12 ans pour être cité devant le tribunal de

la jeunesse», a confié hier l'avocat Yvon Garneau de Drummondville, spécialisé dans la défense des droits des enfants et des adolescents.

Mais alors, aucun recours n'existerait contre un enfant qui commettrait des gestes criminels à 11 ans ou moins? Pas tout à fait, précise Me Garneau. Le directeur de la protection de la Jeunesse, après avoir étudié le cas, peut estimer que l'enfant est trop laissé à lui-même

et qu'il ne bénéficie pas de l'autorité suffisante de la part des adultes pour assurer son plein développement, précise Me Garneau, qui se défend bien de prendre position d'une façon ou d'une autre dans le dossier du jeune cascadeur, dont il était question dans La Tribune d'hier, puisqu'il n'en connaît pas les détails et qu'il n'en a pas été saisi. Hypothétiquement, le directeur

de la protection de la jeunesse peut confier la garde de l'enfant, s'il juge sa famille insuffisante, à un foyer nourricier pour sa propre protection.

Quant à l'adolescent de 14 ans qui accompagnait présumément le jeune de 11 ans, c'est différent: il peut être cité, si ainsi en juge le DPJ, devant le tribunal de la jeunesse pour répondre de ses actes.

André J. Lauzon devient directeur général du Comité touristique Magog-Orford

Magog

M. André Jean Lauzon vient de se voir confier le poste de directeur général du Comité touristique Magog-Orford.

Premier titulaire de ce poste, M. Lauzon dont la nomination a été rendue publique hier par M. Bernard-Y. Caza, président du Comité touristique Magog-Orford, apporte avec lui une riche expérience, fruit de plus de quinze années de travail accompli pour le compte d'organismes voués au développement des activités récréatives et touristiques et d'établissements hôteliers. La station touristique Magog-Orford ne lui est pas inconnue car il a été associé à titre de directeur de la mise en marché à la création du Village Roussillon Magog-Orford, ancêtre du Club Azur.

Il veut consacrer son énergie à faire connaître la station touristique dans un rayon plus grand, à la faire découvrir à ses visiteurs et à les inciter à y revenir en encourageant

le développement de nouveaux produits touristiques. «Les infrastructures sont déjà en place. Quant aux attraits, ils se comparent avantageusement à ceux des autres stations touristiques par leur beauté et leur variété. L'important est de mettre ces actifs en valeur», a-t-il souligné tout en révélant qu'il se propose d'encourager la concertation dans le milieu touristique régional.

La nomination de M. Lauzon coïncide avec la fusion de la Maison du tourisme Magog-Orford, responsable de l'accueil des visiteurs, et du Comité touristique Magog-Orford qui, lui, est responsable du développement et de la promotion de la station touristique Magog-Orford. Toutes ces responsabilités seront assumées par le Comité touristique Magog-Orford dès le 15 septembre.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

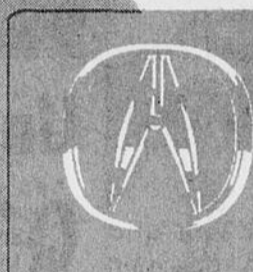
21878446

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi points

31009

UN NOUVEAU CONCEPT



PRECISION ACURA

SHERBROOKE

là où on en fait plus!

ACHAT — RACHAT

LES SENSATIONNELLES

INTÉGRA RS 1992

à partir de 239\$* par mois

Modèle DA 934

INTÉGRA LS 1992 à partir de

269\$ par mois Modèle DA-935

INTÉGRA GS 1992

à partir de 319\$ par mois

Modèle DA 936



LA FABULEUSE

VIGOR

à partir de

399\$ par mois Modèle CC254

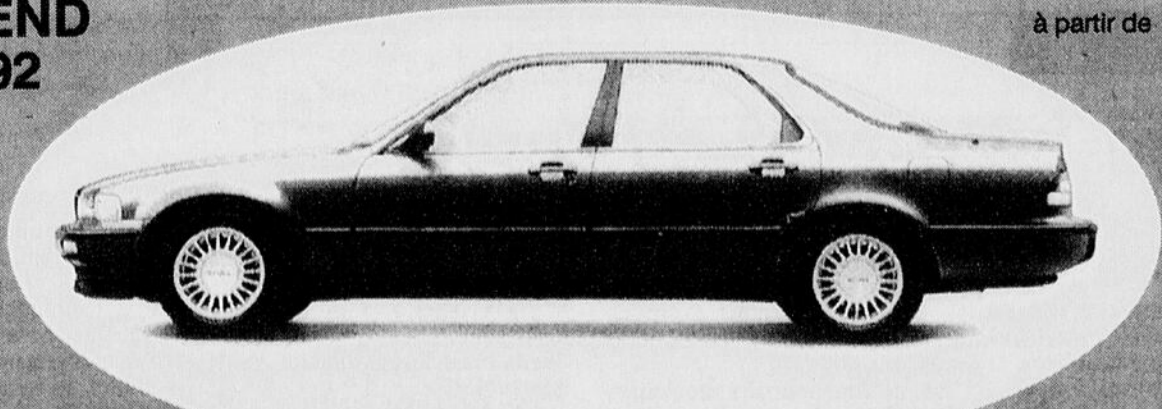


L'EXCEPTIONNELLE

LEGEND 1992

à partir de

599\$ par mois Modèle (KA765N)



Prêt rachat 60 mois. Sur approbation du crédit. Kilométrage limité à 120 000 km (0,04\$) du kilomètre excédentaire. Pour plus de détail, voir un de nos représentants. Valeur résiduelle: Intégras RS 5 325\$/Intégras LS 6 060\$/Intégras GS 6 800\$/Vigor 9 200\$/Legend 13 860\$. Taxes et préparation en sus.



PRECISION ACURA

SHERBROOKE

4900, boul. Bourque, Rock Forest 564-8909

43166

136e Exposition DE RICHMOND

LES 10-11-12-13 SEPTEMBRE EXPOSITION DE RICHMOND

1 SEUL PRIX D'ENTRÉE

includ: — les attractions — les spectacles — les activités

EN PLUS CASINO sur place

PROGRAMME

JEUDI 10 SEPTEMBRE
19:00 - Exposition des veaux/inter-club
19:00 - Casino

VENDREDI 11 SEPTEMBRE
9:00 - Les élèves de l'élémentaire visitent l'exposition
10:00 - Jugement miel, drable, horticole, artisans, volailles
12:00 - CASINO FERME MINIATURE
• Exposition de chevaux
• Spectacle équestre pour enfants

13:00 - Jugement des moutons
19:00 - Jugement Sales/Shortorn, acrobatie, (arène), concours de bergères
20:00 - OUVERTURE OFFICIELLE DE L'EXPOSITION
— Orchestre dans la tente
Exposition des chevaux

SAMEDI 12 SEPTEMBRE
9:00 - Jugement Hereford Ayrshire
10:00 - Jugement des lapins
12:00 - Jugement Holstein
- CASINO
- Acrobatie (extérieur)
- Tir de chevaux

13:00 - Gala de musique - Tente
15:00 - Tir 4x4 camionnette
15:30 - Acrobatie (extérieur)
18:30 - Acrobatie (arène)
19:00 - Exposition de chevaux
20:00 - Orchestre dans la tente

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE
9:00 - Classes de licous-chevaux
10:30 - Acrobatie
12:00 - Tir de tracteur - CASINO
- Orchestre sous la tente
- Exposition des animaux favoris

13:00 - Alice Melish and the cloggers - Exposition des chevaux (arène)
14:00 - Acrobatie

ADMISSION
1 à 6 ans: 3\$
7 à 15 ans: 5\$
16 ans et plus: 6\$

LE PROGRAMME PEUT ÊTRE CHANGÉ

Laissez-passer pour fin de semaine 18\$/15\$/9\$ 44431

Éditorial

L'autre côté du référendum

Jacques PRONOVOST

La population de Waterville s'insurge contre l'engagement d'un trop grand nombre de personnes venant de l'extérieur de la ville chez Waterville TG, le 11^e plus gros employeur; les travailleurs de la construction de Sherbrooke en expulsent d'autres venus d'ailleurs pour gagner leur croûte sur les chantiers de notre région; un syndicat se ligue avec un promoteur pour forcer la main au conseil municipal, dans l'espoir de voir aboutir un autre projet qui apporterait de l'eau au moulin de leurs syndiqués; des centaines de personnes se massent à la porte d'un futur magasin de jouets pour enfants en une file de l'espoir. Ils seront un millier à relouer une place; beaucoup sont appelés, peu seront élus (70 environ).

Qu'est-ce à dire sinon le grand désespoir d'une population qui ne peut plus supporter le fardeau des statistiques de chômage et d'aide sociale? Aucun projet réel n'est de nature actuellement à redynamiser notre population, pas plus d'ailleurs que celle de tout le Québec. En cette crise constitutionnelle qui n'en finit plus, les sans-emploi sont les laissés-pour-compte. Le référendum du 26 octobre n'y changera rien dans l'immédiat. Mais l'envers de la médaille, l'autre côté du référendum, le retour du balancier, c'est que cette problématique de l'emploi ressortira de l'ombre et fera les manchettes. Il est question de sensibilisation, de compréhension même du problème. Comme il est facile, quand on a un bon travail, de se fermer les deux yeux devant la misère humaine. À la lumière des premiers exposés de Robert Bourassa, cela ne sera plus possible, le caractère d'urgence économique prendra le pas sur les arguments philosophiques du débat constitutionnel.

Est-ce bien ou mal? C'est stratégique et tactique. Il est même ironique de voir que c'est le gouvernement au pouvoir, celui qui a tout intérêt habituellement à masquer ces faits, révélateurs de son propre échec, qui en sera le principal utilisateur. À l'inverse, l'opposition normalement prompt à relever ces statistiques, s'en tiendra éloignée, elle aussi par stratégie. Que soit ainsi récupérée, à profit politique, une situation désastreuse, apparaît indécent. Ce n'est même un peu, bien que ce soit la réalité. Voilà le jeu de la démocratie qui ouvre aussi la porte à la démagogie. Ce ne sera pourtant pas la seule arme insolente utilisée dans ce débat qui entre dans son dernier droit. Autant par les tenants du OUI que par ceux du NON.

Au delà de l'utilisation intéressée qu'on en fera, la problématique de l'emploi est et doit être la question prioritaire. Ce n'est que le juste retour des choses qu'elle soit au coeur des préoccupations politiques. Ce qu'elle aurait dû être depuis longtemps. On compte 50 000 personnes de plus que l'an dernier vivant de la sécurité du revenu. Elles sont maintenant 423 500 au Québec, auxquelles s'ajoutent 400 000 chômeurs et leurs dépendants. Personne ne peut ignorer ce que cette situation gruge dans les budgets de l'État. Il aura fallu réinvestir plus de 700 millions \$ non prévus au budget en 1991 pour faire face à la situation; qu'en sera-t-il cette année?

La région n'échappe pas à la règle. Tous le savent depuis longtemps. Il est utile de l'entendre répéter, la mémoire est une faculté qui oublie vite. En avril, 29 909 personnes vivaient en Estrie des prestations de la sécurité du revenu. Un débours de 10,5 millions \$, et des vies de misère. C'est déjà 13% de plus que l'an dernier. De ceux-là, 1731 couples avec enfants; dans ce cas, c'est une augmentation de 20% (1440 en 1991). Ceux qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage avant de se tourner vers l'aide sociale ont augmenté de 36% par rapport à 1991. Faut-il alors éviter de dramatiser? Sûrement pas. Mieux vaut regarder le problème de face. Si la période référendaire ramène toute cette problématique dans nos esprits, non pas par défaitisme ni pessimisme, mais par réalisme et obligation d'agir, elle aura servi les Québécois. Il nous restera à pondérer les arguments des parties selon nos convictions profondes et notre espoir.

SONDAGE GALLUP

Les Canadiens sont encore en faveur des pressions sur l'Afrique du Sud

Les Canadiens continuent de favoriser le maintien et le renforcement des pressions sur le gouvernement sud-africain pour que les autorités de ce pays mettent fin au système de politique raciale.

Un sondage Gallup réalisé du 6 au 10 août auprès de 1025 personnes montre en effet que 38 pour cent des répondants aimeraient voir le gouvernement canadien exercer davantage de pressions, alors que 36 pour cent jugent le ni-

veau actuel des pressions acceptable.

Cependant, tandis que 11 pour cent n'ont pas d'opinion, 15 pour cent des gens considèrent qu'il y aurait lieu pour le gouvernement canadien de réduire son niveau de pressions.

Globalement, lors d'un sondage semblable effectué en 1987, les gens favorisaient encore plus les mesures de pression, soit à 45 pour cent ou huit points de plus. Quant

aux citoyens opposés, ils formaient un petit groupe de 13 pour cent, ou deux pour cent de plus qu'au dernier sondage.

En outre, les Canadiens sont plus nombreux, à 46 pour cent, à croire que la majorité noire d'Afrique du Sud obtiendra plus de pouvoirs par la violence que par la voie pacifique (38 pour cent dans ce dernier cas). Pour leur part, 16 pour cent des gens n'ont émis aucune opinion.

d'eau dans notre camion», dit Adem Cordacija, 50 ans. «Il n'y a personne dans l'école. Aussi gardons-nous ce que nous avons en faisant en sorte que le feu ne se propage pas.»

Là, un fonctionnaire municipal, Vedran Ticic, distribue l'eau d'une camion citerne à des gens qui font la queue dans le froid, avec des bouteilles, des seaux en matière plastique.

«Pour une population de 350 000 personnes, nous avons six camions citernes qui font au total 40 voyages par jour. Bien sûr, les hôpitaux ont la priorité. Après quoi, nous allons où la situation nous le

permet et laissons les gens prendre ce qui reste, mais ce n'est pas beaucoup», explique-t-il.

Deux femmes font bouillir de l'eau pour faire du thé sur un petit feu de bois, sur les marches de leur immeuble.

«C'est terrible. Nous avons entendu dire que nous aurions de l'électricité aujourd'hui, mais vous voyez... dit l'une. Nous avons le choix entre deux choses, poursuit l'autre. Mourrir ici à petit feu, sans nourriture et sans eau, ou aller tous nous battre sur le front.»

Un ingénieur mécanicien à la retraite boitille sur la chaussée en s'appuyant sur une canne. Il essaye



Je crois qu'il faut couper encore...

TRIBUNE LIBRE

Une bonne nouvelle pour la région

Quelle belle surprise j'ai eue en arrivant de vacances: le Mont-Mégantic vient d'être nommé «Parc provincial». Après qu'une personne proche m'ait annoncé cette nouvelle, j'ai cherché à connaître quelle avait été la réaction du milieu. Dans La Tribune, j'ai lu les commentaires fort positifs de la députée Madeleine Bélanger et du Commissaire touristique de la région de Lac-Mégantic, Nil Longpré; j'ai lu un bon article de Rémi Tremblay dans le journal l'Écho de Frontenac, ainsi qu'un autre article dans le Haut St-François, mais j'ai été peinée de ne pas retrouver une réaction enthousiaste de la part de la Société intermunicipale de développement touristique du Mont-Mégantic qui est pourtant l'organisme responsable de ce dossier dans la région.

Je me serais attendue à une manifestation pour souligner cette annonce que le milieu attend depuis longtemps; c'était en fait un engagement reçu lors du sommet socio-économique de l'Estrie de 1985. Je me serais aussi attendue à une conférence de presse informant la population sur la nature du parc, sur l'impact prévisible et sur les démarches des nombreux intervenants des sept municipalités entourant le massif du Mont-Mégantic depuis la fin des années 70.

C'est un événement très important pour l'avenir de la région du

Mont-Mégantic et c'est aussi important pour l'Estrie. Pour la région immédiate, c'est l'espoir... C'est l'espoir de nouveaux emplois, de services accrus, d'un nouveau dynamisme et c'est aussi une belle occasion.

C'est en effet une occasion unique pour revitaliser les villages situés au pied de la montagne. Bientôt, nous assisterons à la naissance d'une industrie touristique locale. C'est une occasion qu'il ne faut pas manquer, il faudra bien gérer le développement pour qu'il prenne une couleur qui respecte la beauté du Mont-Mégantic et sa vocation. C'est l'occasion d'impliquer la population du milieu, de se remettre au travail pour la mise en valeur des sites à haut potentiel comme la «côte magnétique de Chartierville» et la «Collection Brochu», pour ne citer que ceux-là.

C'est aussi l'occasion d'encourager les nouvelles initiatives tant privées que communautaires afin que le milieu puisse prendre sa destinée en main.

Pour l'Estrie, c'est un troisième parc provincial, un parc avec une spécificité unique due à la présence de l'Observatoire astronomique du Mont-Mégantic et du futur centre d'interprétation de l'astronomie qui pourrait idéalement être pris en charge par le parc. En plus de sa valeur écologique reconnue, le Mont-Mégantic possède un grand

potentiel pour les activités sportives et de plein air. Sur le plan touristique, l'Estrie a bien besoin d'un site de destination comme le Mont-Mégantic pour attirer et retenir les visiteurs.

Enfin cette montagne aménagée dans le cadre d'un parc provincial devient une richesse collective dont toute la population pourra bénéficier.

Pour moi, c'est une grande nouvelle et j'ai le goût de partager ma joie avec tous ceux et celles qui ont mis leur énergie et leur coeur dans les dossiers de la région du Mont-Mégantic depuis plus d'une décennie.

Louise Eiermanns
Ex-présidente de
TourisMontMégantic

Au-delà des clichés

«Qu'est-ce que vous avez fait pendant vos vacances?» Pour beaucoup d'écoliers, c'est par cette question que s'amorce l'année scolaire. C'est cette question aussi qui colore la période des vacances. Combien de parents aux prises avec des difficultés économiques reliées à la période qu'on traverse actuellement ont entendu leurs enfants dire: «On ne fait rien, on ne va même pas sur le bord de la mer, qu'est-ce que je vais bien pouvoir raconter en entrant à l'école?» L'opinion des autres, c'est tellement important! Donc, à partir d'une question anodine, c'est tout un système de pressions qui s'élabore.

Le climat morose a forcé bien des parents à envisager les choses sous un autre angle. Des expériences différentes ont été vécues. Quoique peu coûteuses, elles ont su se révéler stimulantes et vitalisantes. Le bonheur se cache bien souvent dans les petites choses en dépit de ce que les médias tentent de nous vendre comme idée.

Et si on leur demandait, à tous ces jeunes, de parler d'un moment heureux qu'ils ont vécu pendant l'été. Il est possible que ce qui sortirait serait bien différent de tous les clichés bien ficelés qu'on remet souvent peu en question. Et si ça nous donnait des idées...

Marie Rhéaume
Coordonnatrice
La Ligue pour l'enfance
de l'Estrie

Constitution et publicité

Les nombreuses campagnes de publicité fédéralistes du gouvernement central sont très bien orchestrées. La publicité partisane a désormais atteint un summum de raffinement et de subtilité.

Il y a d'abord eu une série d'annonces vantant nos chers députés fédéraux qui en étaient à re-re-renouveler la Constitution. Puis, a suivi une avalanche de publicités pour mousser le patriotisme canadien.

Depuis un an, le gouvernement fédéral a dépensé des centaines de millions de dollars en publicités fédéralistes. Eh oui, plusieurs centaines de millions \$ de nos impôts y sont passés!

Ces campagnes publicitaires sont pourtant encore loin d'être terminées: les fédéralistes vont bientôt dépenser des sommes colossales pour nous vendre leur plus récent accord constitutionnel.

Ces publicités fédéralistes con-

fortent les fédéralistes dans leurs croyances. Je doute cependant qu'elles rendent les indépendantistes moins indépendantistes.

On est alors en droit de se demander pourquoi le gouvernement fédéral nous matraque à ce point de messages publicitaires et pourquoi il dilapide l'argent de nos impôts de cette façon...

L'orgie de publicités fédéralistes s'adresse aux indécis: le quasi lavage de cerveau qu'on leur fait subir depuis plusieurs mois finira bien par les faire voter pour le camp fédéraliste.

On est aussi en droit de se demander ce que vaut la démocratie quand le camp fédéraliste dispose de moyens financiers énormes — des dizaines de fois plus que le camp indépendantiste — pour «convaincre» la population de voter du bon bord...

Jean-Pierre Tremblay

DOCUMENT

Sarajevo lutte pour sa survie

par John FULLERTON SARAJEVO (Reuter)

Privés d'eau, d'électricité, confrontés à une pénurie générale de vivres et de médicaments, les habitants de Sarajevo luttent désespérément pour leur survie sous la menace des artilleurs et des tireurs embusqués serbes, à l'approche d'un hiver qui s'annonce meurtrier.

Ici, un obus s'est abattu sur une école devant laquelle passaient des habitants, en quête de vivres, d'eau et de bois. L'école flambe sous le regard impuissant des pompiers.

«Nous n'avons que 3000 litres

d'eau dans notre camion», dit Adem Cordacija, 50 ans. «Il n'y a personne dans l'école. Aussi gardons-nous ce que nous avons en faisant en sorte que le feu ne se propage pas.»

Là, un fonctionnaire municipal, Vedran Ticic, distribue l'eau d'une camion citerne à des gens qui font la queue dans le froid, avec des bouteilles, des seaux en matière plastique.

«Pour une population de 350 000 personnes, nous avons six camions citernes qui font au total 40 voyages par jour. Bien sûr, les hôpitaux ont la priorité. Après quoi, nous allons où la situation nous le

permet et laissons les gens prendre ce qui reste, mais ce n'est pas beaucoup», explique-t-il.

Deux femmes font bouillir de l'eau pour faire du thé sur un petit feu de bois, sur les marches de leur immeuble.

«C'est terrible. Nous avons entendu dire que nous aurions de l'électricité aujourd'hui, mais vous voyez... dit l'une. Nous avons le choix entre deux choses, poursuit l'autre. Mourrir ici à petit feu, sans nourriture et sans eau, ou aller tous nous battre sur le front.»

Un ingénieur mécanicien à la retraite boitille sur la chaussée en s'appuyant sur une canne. Il essaye

d'attraper un des rares autobus qui fonctionnent encore.

Vlavec Duric, 62 ans, va au marché municipal tenter de trouver quelque chose à manger. Il vit seul sur une retraite mensuelle de 3500 dinars, soit environ trois dollars.

«Je ne sais pas ce qui va nous arriver. Je n'ai ni télévision ni radio et je me fous de la politique», dit-il. «Je ne passerai pas l'hiver comme ça. J'essaie de trouver un moyen de rejoindre ma fille en Italie.»

Les mots «heure de pointe» prennent un sens nouveau dans la capitale assiégée de Bosnie-Herzégovine, où les gens rasent les murs

et franchissent les carrefours à la course pour échapper aux tireurs embusqués serbes. Pourtant, il faut sortir de chez soi pour chercher de quoi nourrir sa famille.

Operta Dzamacudin, 37 ans, paraît sous-alimenté et épuisé. Il essaye de joindre les deux bouts en troquant tout ce qu'il peut trouver contre des aliments pour bébé.

«C'est dur. J'ai trois enfants, dont un bébé de deux mois. J'ai réussi à avoir trois boîtes de lait en poudre auprès des organisations humanitaires. Maintenant, j'essaie désespérément d'en trouver d'autres», raconte-t-il.

L'ONU a suspendu la semaine

dernière les vols humanitaires à destination de Sarajevo, après qu'un avion de transport italien, probablement abattu par un missile, se fut écrasé près de la capitale bosniaque.

Samir, 25 ans, est policier. Il est le seul soutien d'une famille de cinq membres. Il serre une unique miche de pain rassis. «Regardez ça: c'est tout ce que nous aurons à manger aujourd'hui. C'est pour nous cinq, y compris ma grand-mère. Sans pont aérien humanitaire de l'ONU, les gens tiendraient peut-être encore dix jours. Dieu seul sait ce qui arrivera ensuite.»

La toute nouvelle Corolla de Toyota.



Une heureuse nouvelle dans la famille.

Depuis 25 ans, la Toyota Corolla est appréciée et aimée par toutes les familles. Aujourd'hui, la toute nouvelle Corolla a une panoplie d'heureuses nouvelles pour la famille moderne.

Heureuse nouvelle n° 1 : l'espace supplémentaire. Cette Corolla est la plus imposante de toutes. Plus d'espace pour vos jambes, vos épaules, vos pieds et votre tête. Pour vos bagages aussi.

Heureuse nouvelle n° 2 : plus de sécurité. Cette Corolla vous offre plus de tranquillité d'esprit que jamais. Avec son système de retenue

supplémentaire (SRS) à coussin d'air côté conducteur, ses barres d'impact latérales, son système A.B.S. (antiblocage des freins) disponible et ses zones de déformation contrôlée à l'avant et à l'arrière, vous vous sentirez très protégé.

Heureuse nouvelle n° 3 : moins de bruit. Des matériaux d'isolation du bruit, l'acier réducteur de vibrations et les supports hydrauliques du moteur vous mettent à l'abri du bruit et des vibrations.

Heureuse nouvelle n° 4 : performance accrue. Le moteur multi soupapes de la nouvelle Corolla est plus puissant et plus économique

que jamais. Un moteur de 1,8 litre, 115 ch est aussi disponible.

Heureuse nouvelle n° 5 : valeur accrue. Si vous donnez au terme «valeur» le sens de fiabilité et de durabilité, s'il signifie que vous en voulez plus pour votre argent maintenant et plus tard, vous avez bien défini la Corolla et le sens des valeurs Toyota.

Faites l'expérience de toute la gamme des nouvelles Corolla familiales et berlines 1993 chez votre concessionnaire Toyota aujourd'hui même. Et amenez la famille!

 **TOYOTA**
La promesse du mieux-faire

**ON DIT DE NOS BOUCHERS
QU'ILS SONT MEILLEURS QUE LES AUTRES.
LA COMPARAISON EST TOUTEFOIS
UN PEU INJUSTE PUISQUE NOS CONCURRENTS
N'ONT PAS LA CHANCE D'EXERCER LEUR MÉTIER
AVEC LE BŒUF DE MARQUE MÉRITE.**

Venons-en au fait.

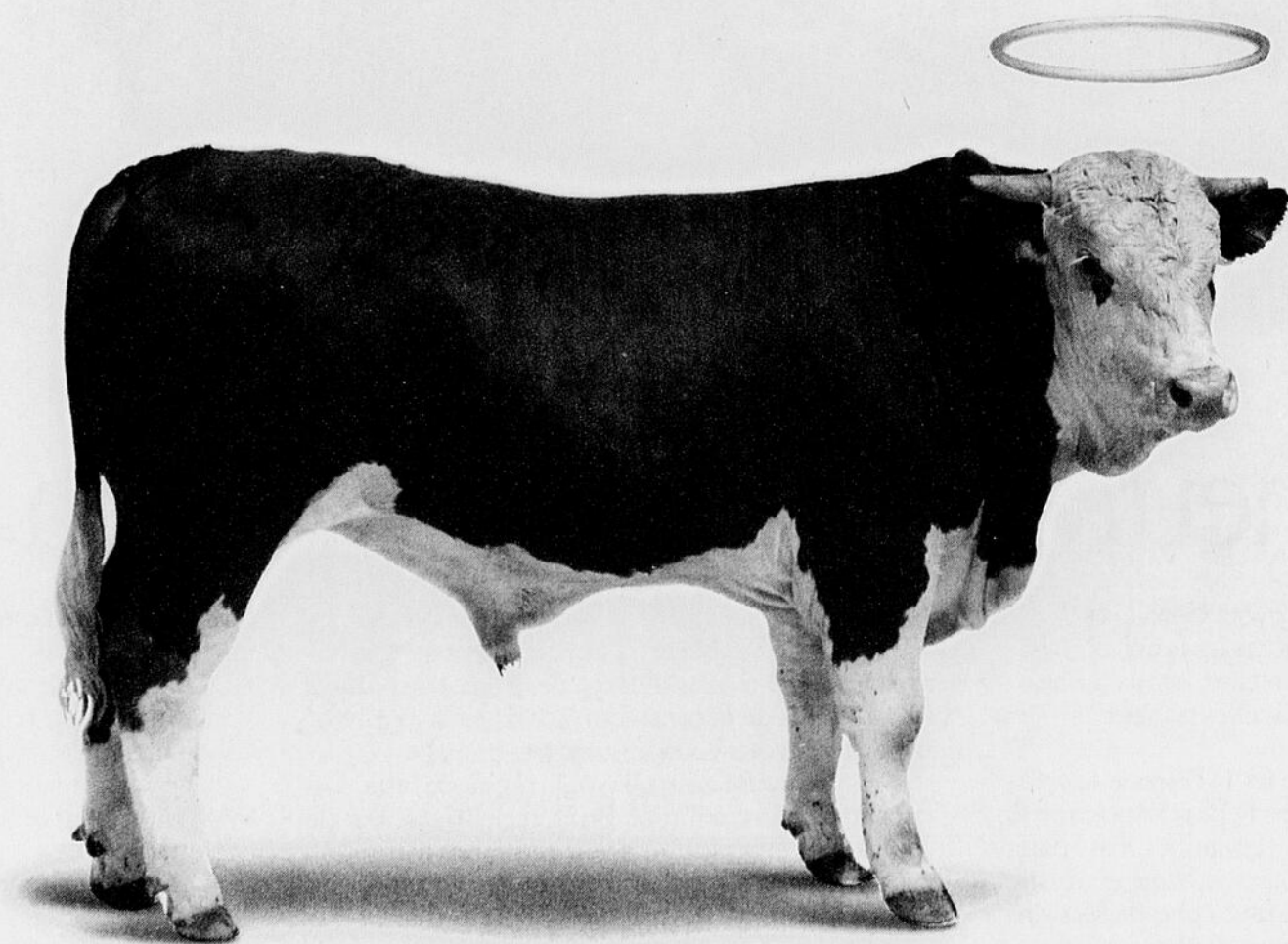
Nous avons un sérieux avantage
sur nos concurrents :

notre bœuf de marque Mérite.

Nous sommes la seule chaîne
de supermarchés entièrement
responsable de la sélection, de la
négociation, de la préparation
et de la distribution de nos viandes.

Et les normes de qualité Mérite
que nous avons établies
sont parmi les plus strictes au pays.

Pas surprenant que notre bœuf
soit tendre à souhait et bon comme
vous l'aimez. Et si notre marque Mérite
fait notre fierté, c'est que chez Métro,
nous avons l'orgueil du métier.



METRO
PROFESSION:ÉPICIER